



RAPPORT DE GESTION ET D'ACTIVITÉS 2013

Morges, janvier 2014



TABLE DES MATIÈRES

1. Préambule – Mot du commandant	Page 3
2. Généralités	Page 4
3. Comité de direction	Page 7
4. Administration	Page 8
5. Prévention	Page 10
6. Logistique	Page 13
6.1 OI Morges	Page 13
6.2 OI Saint-Prex	Page 14
6.3 OI Denges	Page 15
6.4 OI Dissy	Page 16
6.5 OI Sempremont	Page 16
6.6 OI Senoges-Arenaz	Page 17
6.7 OI Vuflens-Chigny	Page 18
7. Organes d'interventions	Page 19
7.1 OI Morges	Page 19
7.2 OI Saint-Prex	Page 21
7.3 OI Denges	Page 22
7.4 OI Dissy	Page 23
7.5 OI Sempremont	Page 24
7.6 OI Senoges-Arenaz	Page 25
7.7 OI Vuflens-Chigny	Page 27
8. Formation	Page 29
9. Détachements de premiers secours	Page 43
10. Détachements d'appui	Page 45
11. Conclusion du commandant	Page 47
Liste des abréviations	Page 48

DISTRIBUTION

Aux 29 communes du SIS Morget

À la Commission de gestion

Au Comité de Direction

Aux membres de l'Etat-Major Régional

À la préfecture



1. PRÉAMBULE – MOT DU COMMANDANT (Maj Eric Henry)

En préambule, je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont engagées sans compter durant l'année 2013. 2012 a été l'annonce de l'imposition des soldes, 2013 celle de l'imputation des charges sociales (AVS, AI, APG, AC, AF, PC Famille) et des inconvénients qui vont avec, entre autres, l'établissement d'un certificat de salaire pour la totalité de nos sapeurs. Toutes ces mesures n'encouragent pas le citoyen à consacrer une partie de ses loisirs à assurer la sécurité de tout un chacun et ceci en tant que volontaire. Les directives ayant été données en juillet 2013 avec effet au 1^{er} janvier 2013, les délégués présents lors de l'assemblée générale du Conseil intercommunal du SIS Morget de septembre 2013 ont décidé que l'association prendrait en charge la part de l'employeur et celle du sapeur-pompier. Merci à eux !

Cette deuxième année de vie du SIS, année de consolidation et d'affinage des processus mis en place en 2012, a montré les points forts et les points à améliorer pour que le but fixé lors de sa création « une seule voix, une seule entité » soit pleinement réalisé.

Des signes forts ont été donnés durant l'année, comme des formations en commun et des exercices entre organes d'intervention. Le dernier en date est l'inauguration, lors du rapport de promotion en décembre, de la bannière du SIS Morget, bannière financée selon le vœu de l'EMC par les sapeurs eux-mêmes et ceux qui désiraient nous soutenir. Le nombre important de parts achetées par plus de la moitié des sapeurs-pompiers du SIS nous a montré que nous étions sur la bonne voie. Certes, il ne faut pas se le cacher, il y a encore du travail, du dialogue, de la patience à avoir et aussi des incompréhensions, des reproches à gérer. Mais l'important est d'avancer ensemble dans la même direction, en tirant à la même corde, avec comme moteur le désir de mettre en place une organisation, un service incendie et Secours qui corresponde à l'attente de nos autorités communales.

Comme vous allez le découvrir au travers des différents rapports de mes chefs de dicastères, il y a eu du travail pour chacun, selon ses compétences, ses responsabilités.

Au final, un engagement important de tous, engagement qui m'a permis en tant que commandant du SIS, d'assumer avec succès les missions qui m'ont été confiées.

2. GÉNÉRALITÉS

2.1 Association de communes

29 communes font parties de l'association, soit : Aclens, Apples, Bremblens, Buchillon, Bussy-Chardonney, Chigny, Clarmont, Cottens, Denens, Denges, Echandens, Echichens, Etoy, Lonay, Lully, Lussy-sur-Morges, Morges, Pampigny, Préverenges, Reverolle, Romanel-sur-Morges, Saint-Prex, Sévery, Tolochenaz, Vaux-sur-Morges, Villars-sous-Yens, Vufflens-le-Château, Vullierens et Yens.

En 2013, le conseil intercommunal s'est réuni à 2 reprises en assemblée générale.

2.2 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2013, nous étions 383 sapeurs-pompiers dont 347 hommes et 36 femmes, répartis comme suit :

91 au Détachement de Premiers Secours, 246 au Détachement d'Appui, 38 à l'école de formation et 8 en congé.

Nous avons dénombré 71 démissions durant et pour la fin de l'année 2013, 15 d'entre elles sont des recrues sur un effectif de 38, les 66 autres sont dues en partie à la fusion des SDIS et aux nombreux déménagements ou obligations professionnelles.

2.3 Recrutement

En date du 7 novembre 2013, nous avons effectué le recrutement comme ce fut le cas dans l'ensemble du canton. Nous avons envoyé une invitation au 18-20 ans des 29 communes pour un total de 1916 envois. De son côté, la Fédération Vaudoise des sapeurs-pompiers, en collaboration avec l'Etablissement Cantonal d'Assurance et pour la troisième année consécutive, a décidé de mettre en place une campagne d'affichage importante sur le territoire cantonal. Les 7 organes d'intervention ont ouvert leurs portes afin de recevoir les candidats, puis la totalité des candidats se sont retrouvés à la Fédération Vaudoise des entrepreneurs à Tolochenaz pour une information générale apportée par le Commandant. Ce sont 75 personnes intéressées qui ont participé à cette séance en présence des officiers du SIS. Ils ont eu à remplir une fiche de renseignements et ceux qui désiraient postuler comme candidats sapeurs-pompiers ont été auditionnés. Soixante-trois auditions réparties sur 2 soirées avec un petit test physique. Au final, nous avons retenu 54 candidats qui remplissaient les conditions d'engagements et qui effectueront l'Ecole de formation du SIS en 2014.

2.4 Structure et organigramme

Le SIS était formé au 1^{er} janvier de 7 organes d'intervention (OI).

Le SIS est composé :

- d'un conseil intercommunal formé d'un membre par commune avec un nombre de voix attribuées selon l'annexe 2 des statuts de l'association ;
- d'un comité directeur, 7 membres ;
- d'un état-major de commandement, 7 membres ;
- d'un état-major décisionnel, 12 membres ;
- d'un état-major régional, 24 membres ;
- d'un détachement de premiers secours de 3 sections ;
- d'un détachement d'appui de 7 sections ;

qui sont répartis dans 7 organes d'intervention (OI) sur le territoire du SIS :

- un OI d'une section DPS F et de deux sections DAP Z ;

- deux OI d'une section DPS B et d'une section DAP Z ;
- quatre OI d'une section DAP Y ;
- d'une école de formation.

2.5 Casernes et locaux

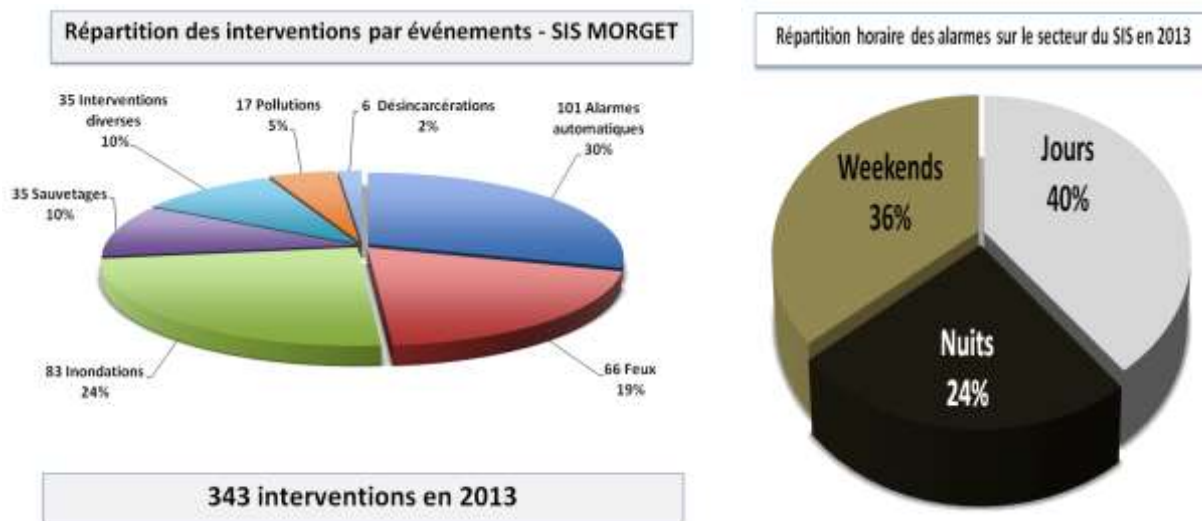
Les sapeurs-pompiers, les véhicules et le matériel du SIS sont répartis sur 15 locaux dont 3 sont utilisés uniquement pour stocker du matériel. Durant l'année, suite à une analyse du matériels / véhicules du SIS, nous avons pu remettre les locaux feu de Buchillon et de Chigny, ainsi qu'une partie de celui de Lully.

Les locaux de la direction du SIS sont situés dans la caserne principale du SIS à Morges.

En 2013, il a été créé un bureau pour le chef logistique et le chef de l'OI Morges. Cela a été possible en supprimant la salle d'Etat-Major du SIS. Les membres EMC qui ont le statut de volontaire n'ont pas de bureau (PC, armoire, etc). Ils doivent faire leur bureau à la maison ce qui n'est pas acceptable. Une situation devra être trouvée en 2014 afin de permettre à chaque responsable d'avoir un endroit adapté à ses responsabilités. De plus, il faut relever un manque de salle de séance, de théorie, de bureau, au vu du nombre important d'activités.

2.6 Interventions

Nous avons été mobilisés 343 fois durant l'année, ce qui représente un total de 3'543 heures effectuées par 2'930 intervenants.



Je constate que nous avons 101 interventions de moins qu'en 2012, la grosse différence étant due au nombre d'inondations en forte diminution (- 52) ainsi que les feux (-21) et les sauvetages (-17). Cela se traduit par une diminution des heures d'interventions de 2'138 heures. Nous devons être très prudents avec les chiffres, les interventions n'étant pas programmables, fort heureusement...

2.7 Réseau d'eau et accès véhicules du feu

L'administration du SIS est consultée lors de nouveaux plans ou de modifications de plans de quartiers, lors de nouvelles constructions importantes concernant le réseau d'eau de la défense incendie et ceci en collaboration avec l'inspecteur ECA.

Elle est aussi consultée concernant les accès des véhicules feu lors de nouvelles constructions, nouveaux chemins ou modifications de chemins en relation avec les directives établies par l'ECA.

Sur demande, un permanent ou un chef OI ont participé à des visites sur le terrain.

2.8 Mandats - représentations

L'Etat-major de Commandement a effectué plusieurs représentations lors des rapports d'activités des SDIS du canton et des autres partenaires de la sécurité.

Certains membres de l'EMC font partie de commissions cantonales mises en place par l'ECA. Le SIS est représenté par 2 délégués au sein de la FVSP.

Les communes ont mandaté le SIS pour effectuer diverses gardes ou des services particuliers (garde du 1^{er} août, garde lors de manifestations importantes comme la Cantonale des jeunes du Canton où le SIS a été spécialement présent, 15 gardes pour l'équivalent de 813 heures, il y a aussi le Festival Saint-Prex Classic, soirées privées). Le SIS, sous la responsabilité des OI, a également effectué plusieurs gardes de parkings lors d'enterrements ou de manifestations importantes. Nous avons été amenés à refuser un certain nombre de mandats parking, suite à un manque de personnel pouvant se libérer. Pour rappel, nous devons privilégier notre mission qui est la sécurité feu, les activités annexes étant à bien plaisir, selon nos possibilités.

Nous avons accepté des mandats effectués par 313 sapeurs-pompiers pour une équivalence horaire de 1362 heures (y compris la Cantonale). Très grosse année pour nos intervenants du SIS.

2.9 Chiffres globaux

Nous avons effectué 640 activités durant l'année pour un total 14'340 heures soldées.

Les activités non planifiées ont occupé 2'929 heures.

2'861 intervenants ont répondu présents pour les 343 interventions, ce qui représente un total de 3'543 heures.

Le nombre total des heures liées aux activités et aux interventions est de 20'812 heures.

3. COMITÉ DE DIRECTION (CODIR, président Roger Burri)

Le Comité Directeur du SIS Morget s'est réuni pour 8 séances ordinaires et une extraordinaire et a participé aux 2 assemblées générales de l'Association intercommunale.

De plus, les membres du CODIR se sont partagés les tâches de représentation lors de diverses manifestations et activités. (Réception du TP de l'OI Denges, recrutement, exercices généraux des OI, AG de la CIP, etc.)

Durant ce 2^{ème} exercice complet, le CODIR s'est attaché à peaufiner certains points de fonctionnement de l'Association, notamment en termes de suivi de procédures annuelles et du respect des délais y relatifs.

Au niveau des tâches opérationnelles, le Comité, en étroite collaboration avec le personnel permanent, poursuit la mise en place de divers principes de gestion et de planification (locaux, véhicules, etc.)

Sur le plan financier, le bouclage des comptes de l'exercice 2012, tant redouté, a permis de constater que les efforts financiers et le produit du travail du corps avaient atteint les objectifs.

Le CODIR déplore toutefois que sa volonté de maintenir les coûts stables, pour le budget 2014, ait été annihilée par des nouvelles dépenses indépendantes de sa volonté et de son contrôle.

Dans le domaine de la gestion du personnel, le CODIR, appuyé par l'équipe des ressources humaines de la Ville de Morges, a apporté quelques modifications au statut du personnel, afin que la détermination et la description des fonctions soient adaptées aux structures d'un corps hiérarchisé.

De plus, il a procédé à l'engagement et nomination de M. Küffer au titre de responsable de la logistique à 50% avec effet au 01 février 2013.

Durant ses séances ordinaires, le CODIR s'est, entre autres, aussi déterminé sur les objets suivants :

- nominations et promotions,
- aménagement des locaux administratifs et relations avec la Protection civile District de Morges,
- établissement de la charte éthique,
- constitution de la Commission multimédias,
- etc.

Le CODIR a soumis à l'approbation de l'Assemblée générale :

- le règlement interne de l'Association intercommunale 2013 (en mars) et celui de 2014 (en septembre),
- le préavis sur les comptes 2012,
- le préavis sur le budget 2014.

4. ADMINISTRATION (Quartier-Maître, Cap Jean Cuérel)

En guise de rapport, je voudrais vous faire part de quelques chiffres.

4.1 Le personnel

Il y a eu la gestion de plus de 450 dossiers individuels, y compris les recrues 2014 gérées sur 2013. Ce sont plus de 390 personnes qui ont été réparties sur les 640 activités planifiées qu'a compté notre calendrier 2013, pour un total de plus de 6'000 convocations individuelles.

4.2 La comptabilité

Nous avons effectué plus de 300 factures à tiers suite à intervention ou autre service, pour un montant de près de 157'000.-, sans compter les demandes d'avances aux communes partenaires, qui représentent une diminution de 17% par rapport à 2012. A noter que cette diminution est directement liée à une baisse des interventions dont plus du 50% est facturé.

Dans la comptabilité, il faut aussi compter la gestion des soldes, qui a représenté près de 11'800 écritures de caisse pour un montant total de 691'000.-, en diminution de 2,4% par rapport à 2012.

Dans la gestion des soldes, il faut aussi tenir compte de la fiscalisation de ces dernières, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2013, à laquelle s'est ajoutée la calculation des charges sociales.

Ces opérations calculées et gérées grâce à une adaptation et mise à jour reçue en début 2014 du programme de gestion ECAWIN, nous a permis de sortir et transmettre aux organismes concernés les chiffres suivants :

- 454 certificats de salaire imprimés et envoyés aux personnes concernées. Sur les 454 déclarations, 38 sont soumises au paiement des charges sociales pour un montant de 17'269.35, une estimation de 40'000.- avait été faite sur le calcul du brut pour net, c'est-à-dire que l'employeur paie la part de l'employé en plus de la sienne. Cette estimation avait été présentée, avec les données connues sur le moment, et acceptée par le Conseil intercommunal du SIS Morget lors de son assemblée générale du 26 septembre 2013 à Aclens.
- Sur les 454 déclarations, 27 personnes sont soumises à l'Impôt Fédéral Direct pour une solde supérieure à 5000.-, soit le 6%, et 2 personnes sont soumises aux impôts cantonal et communal, pour une solde supérieure à 9'000.-, soit le 0,44% du personnel.

Libre à chacun de tirer les conclusions et de faire la relation entre les charges financières et de travail réalisé par l'ECA, notre administration et celle de tous les SDIS du canton, en regard du très petit nombre de personnes concernées par cette nouvelle mesure fédérale.

4.3 Budget et comptes 2013

Nous sommes sur le point de finaliser la comptabilité 2013 et selon les premières conclusions, nous pouvons affirmer qu'il n'y aura pas de demande complémentaire aux communes partenaires afin de boucler les comptes 2013.

En marge de la comptabilité du SIS Morget, j'aimerais encore vous donner quelques informations sur l'acquisition de notre bannière qui a été entièrement payée de la manière suivante :

- 47% du montant a été financé par le 69% des communes partenaires
- 53% du montant a été financé par 30% de nos sapeurs-pompiers actifs



4.4 Conclusion

J'aimerais remercier le CODIR pour son soutien, le Conseil intercommunal qui nous donne les moyens d'atteindre nos objectifs et tous les sapeurs-pompiers volontaires pour leur aide à remplir nos tâches de tous les jours.

5. PRÉVENTION (Cpl Eric Dumauthioz)

5.1 Introduction

2013 fut pour le département de la Prévention une année dont les objectifs annoncés ont été atteints. L'arrivée de la tablette informatique et la gestion de la sécurité de la Cantonale de Colombier ont été les points forts de cette année.

5.2 Cahier des charges

Le département de la Prévention comprend :

- la gestion des bornes hydrantes, leur implantation et la surveillance de leur bon fonctionnement ;
- la gestion des boîtes à clés garantissant l'accès aux bâtiments ;
- le relevé sur le terrain des plans d'intervention ;
- les mandats communaux de commission de salubrité et de protection incendie liés à la police des constructions ;
- l'aide à la mise en place des concepts d'évacuation des écoles.

5.3 Bornes hydrantes (BH)

Les contrôles sont effectués lors d'exercices DAP et les critères sont :

L'accès - La visibilité - L'aspect - Le fonctionnement

5.3.1 Contrôles des BH / OI

Sur l'OI Morges, 149 BH ont été contrôlées avec une dizaine d'interventions (graissage ou amélioration de la visibilité).

Sur l'OI Saint-Prex, 113 BH ont été contrôlées, dont 23 qui ont été signalées aux autorités, car elles présentaient un souci de fonctionnement ou de visibilité.

Sur l'OI Sempremont, 66 BH ont été vérifiées.

Sur l'OI Vufflens-le-Château-Chigny, contrôle de 48 BH.

L'OI Senoges-Arenaz a effectué 76 contrôles.

Pour ces trois OI, les réparations urgentes sont de l'ordre de la dizaine.

Sur les autres OI, l'entretien des BH a été confié à des entreprises privées ou exécuté par les services industriels communaux.

5.3.2 Tubes « F »

Durant cette année, 30 tubes ont été posés pour un total de 387.

OI Morges	16 pces
OI St-Prex	3 pces
OI Denges	5 pces
OI Dissy	3 pces
OI Senoge Arenaz	2 pces
OI Sempremont	1 pce
OI Vuchi	0 pce

J'ai encore 21 dossiers en attente.

Sur l'OI Saint-Prex, la gestion de la pose des tubes se fait en collaboration avec le Plt Cédric Beutler.

5.4 Plans d'interventions

L'utilisation de la tablette informatique permet d'établir des plans provisoires en diminuant au minimum le temps d'attente entre le relevé sur le terrain et la mise à disposition pour les intervenants.

Les principaux avantages sont donc la rapidité, le zoom possible sur des détails ainsi que la modification et la mise à jour.

Pour cette année, 23 plans ont été finalisés pour un total de 144.

Sur la tablette, 131 dossiers sont à dispositions.

OI Morges	8 pces
OI St-Prex	12 pces
OI Denges	1 pce
OI Dissy	1 pce
OI Sempremont	1 pce

Le retour des plans finalisés de la part de la CTA est toujours un problème, une vingtaine pour cette année.

5.5 Mandats communaux

5.5.1 Commission de salubrité et prévention incendie

La commission de salubrité et de prévention incendie s'est réunie pour visiter 30 sites.

Une commission restreinte de deux membres a visité 15 lieux (restaurants, magasins ou entreprises). Le décompte horaire s'élève à 39,5 heures.

5.5.2 Contrôle des lieux publics

Suite au mandat communal daté du 2 avril 2012, j'ai effectué des contrôles périodiques des bâtiments publics afin de m'assurer du degré de sécurité admis par les directives AEAI.

Ces contrôles se sont portés sur des restaurants, des commerces de surfaces allant de 50m² à plus de 500m² choisis de façon aléatoire.

Le problème des sorties de secours des restaurants, dans les bâtiments construits avant l'entrée en vigueur des directives AEAI, est toujours un sujet délicat à traiter.

13 heures, au lieu des 80 prévues ont été consacrées à ces contrôles.

Je reviendrai sur l'analyse de ces chiffres dans ma conclusion.

Sur l'OI Saint-Prex, le mandat communal de trente heures a été légèrement dépassé. 23 sites ont reçu la visite de deux sapeurs.

Un mandat exceptionnel nous a été confié cette année : le contrôle des bâtiments de la fête de la cantonale de Colombier.

Contrôle du réseau d'eau, largeur des sorties de secours, éclairage de sécurité, contrôle quotidien durant la fête de la position et de la disponibilité des extincteurs, ont été quelques points de travail. 28h ont été consacrées à cette tâche.

5.6 Ecoles

5.6.1 Exercices d'évacuation

Durant l'année, les exercices d'évacuation des écoles se sont groupés à la rentrée scolaire. Dans l'ensemble, nous récoltons les fruits de la diffusion du concept d'évacuation de la ville de Morges.

Les exercices se déroulent très bien, même s'il y a plus de 1000 élèves à évacuer en 8



minutes.

Les problèmes constatés sont souvent d'ordre technique liés à des défauts de maintenance.

13 écoles ont été évacuées pour un total de 19 heures d'exercices et de rédaction de rapports.

Une entreprise sur l'OI Denges nous a demandé un exercice combiné évacuation-intervention.

5.6.2 Portes ouvertes à la caserne

Chaque année nous ouvrons les portes de la caserne pour permettre aux enfants de découvrir le monde des sapeurs-pompiers. 6 classes nous ont visités durant l'année pour un total de 135 enfants, Passeport-Vacances compris.

5.6.3 Objectifs

Les buts visés cette année seront d'enrichir la tablette de fichiers sur les bornes hydrantes (position, données techniques) et pour cela un gros travail est à faire au niveau des communes de l'association.

L'OI Denges va recevoir plus souvent ma visite sur son secteur pour établir ou mettre à jour les plans d'intervention (une dizaine à ce jour). Il reste encore quelques détections avec de vieux plans papiers comme moyens de repérage en cas d'intervention.

Des cours sur un programme informatique utilisé par les architectes sont un des objectifs prioritaires pour pallier à ce genre de problème. Sans devenir dessinateur, je vais recevoir une formation « à la carte » améliorant encore le service.

5.7 Conclusion

En analysant les chiffres de ce rapport et celui de l'année précédente, je peux constater que le nombre de nouveaux tubes « F » reste constant et que le nombre de dossiers en attente est stable.

Une progression du nombre des plans d'intervention est très sensible, avec une concentration sur l'OI Saint-Prex. Comme je l'ai déjà exposé, c'est surtout la manière de travailler qui évolue.

La principale cause de la baisse du nombre d'heures consacrées aux mandats communaux est liée au temps à disposition. Les prérogatives du service Prévention sont toujours de veiller à garantir un accès aux sapeurs-pompiers et une connaissance des lieux sensibles, ce qui prime sur la police des constructions.

6. LOGISTIQUE (Lt Jean-Philippe Küffer)

6.1 OI MORGES

L'OI Morges a une équipe Matériel dirigée par un chef, l'adjudant Jean-Michel Wyss, permanent à 50% du SIS Morget, et le Sgt-Major Alexandre Wyss, le Sgt David Roch et le Cpl Didier Bovet.

6.1.1 Locaux

L'OI Morges est composé d'une caserne principale et de trois garages extérieurs pour le DPS à Morges (surface 1058 m²), d'une caserne pour le DAP à Préverenges (surface 270 m²) et d'un local à Marcelin 6 à Morges pour le musée de la COMmission RÉjouissance et MUrée (COREMU, surface 250 m²).

6.1.1.1 Entretien

L'entretien des deux casernes et de leurs infrastructures est entièrement assumé par l'équipe Matériel. L'entretien du local de Marcelin 6 est géré par la COREMU. Pour la caserne principale de Morges, les parties communes avec la PCI et les bureaux du SIS Morget sont nettoyés par une entreprise.

6.1.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons suspendu au mur de la caserne de Morges, un écran que l'ECA nous a fourni, pour nous indiquer des informations lors d'intervention, telles que: le lieu du sinistre, les moyen engagés, le personnel engagé, etc...

Dans la caserne de Préverenges, nous avons ajouté une quinzaine de casiers pour l'EFO.

6.1.2 Véhicules

6 véhicules poids lourds dont :	5 ECA et 1 SIS Morget
7 véhicules légers dont :	2 ECA et 5 SIS Morget
15 remorques dont :	2 ECA, 7 SIS Morget et 6 autres (PCI)
2 véhicules poids lourds :	COREMU
1 remorque :	COREMU

6.1.2.1 Acquisitions

L'ECA nous a fourni une tablette par véhicule dont il est propriétaire. L'EMC a décidé de mettre une tablette dans les véhicules de première intervention du SIS, à savoir MIKA 02 – 04 et 26. Ces tablettes nous indiquent toutes les informations lors d'une intervention, et nous permettent de communiquer avec le CTA, ce qui va, à court terme, supprimer les langages radio lors de déplacements.

6.1.2.2 Entretien des véhicules

L'équipe Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA pour leur matériel. Les véhicules du SIS sont entretenus par les soins de l'équipe avec des mandats pour des travaux d'entretien périodiques par des entreprises de la région.

6.1.2.3 Expertises – Travaux importants

Un véhicule du SIS, MIKA 85, Mowag de 1989 a passé l'expertise au mois de novembre. Deux véhicules de l'ECA ont passé l'expertise au mois d'octobre, MIKA 14 échelle automobile et MIKA 31 secours routier.

6.1.3 Matériel

6.1.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés par le chef mat et son équipe, selon les directives des fournisseurs.

6.1.3.2 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS MORGET.

6.1.3.3 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont nettoyées par M. Jean-Michel Wyss.

6.2 OI SAINT-PREX

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Joël Tardy, son remplaçant est le Lt Christian André.

6.2.1 Locaux

L'OI Saint-Prex dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Saint-Prex, surface 330 m², et une caserne pour le DPS et le DAP à Etoy, surface 100 m².

6.2.1.1 Entretien

L'entretien des casernes est effectué par l'ensemble des sapeurs pompier de l'OI sous les ordres du chef Matériel.

6.2.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons suspendu au mur de la caserne de Saint-Prex un écran que l'ECA nous a fourni, pour nous indiquer des informations lors d'interventions, telles que : le lieu du sinistre, les moyens engagés, le personnel engagé, etc...

A la fin juin, nous avons rendu le local de Buchillon (60 m²) qui ne se justifiait plus pour stocker deux chariots motopompe.

6.2.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :	2 ECA
3 véhicules légers dont :	3 SIS Morget
12 remorques dont :	5 ECA, 2 SIS Morget et 5 autres (PCi)

6.2.2.1 Acquisitions

L'ECA nous a fourni une tablette par véhicule dont il est propriétaire. L'EMC a décidé de mettre une tablette dans le véhicule de première intervention du SIS, à savoir MIKA 53 véhicule officier. Ces tablettes nous indiquent toutes les informations lors d'une intervention et nous permettent de communiquer avec le CTA, ce qui va, à court terme, supprimer les langages radio lors de déplacements.

6.2.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Ils sont entretenus par le chef Matériel, appuyé par des sapeurs lors de leur piquet, selon le classeur édité par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par un garage de Saint-Prex.

6.2.2.3 Expertise – Travaux importants

Trois véhicules du SIS ont passé l'expertise :
MIKA 87, Renault de 2007, au mois de septembre
MIKA 86, Renault de 1982, au mois d'octobre
MIKA 53, Nissan de 2004, au mois de décembre.

6.2.3 Matériel

6.2.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques sont gérés par le chef Matériel. Un classeur est édité chaque année pour l'entretien du matériel selon les directives des fournisseurs, ainsi le matériel est entretenu par tous les membres sapeurs de l'OI.

6.2.3.2 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS Morget.

6.2.3.3 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.3 OI DENGES

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Laurent Tardy, son remplaçant le Sgt Sébastien Reymond.

6.3.1 Locaux

L'OI Denges dispose d'une caserne pour le DPS et le DAP à Denges, surface 150 m².

6.3.1.1 Entretien

L'entretien de la caserne est effectué par le chef Matériel, soutenu par des sapeurs.

6.3.1.2 Modifications - Adaptations

Nous avons suspendu un écran que l'ECA nous a fourni au mur de la caserne de Denges, pour nous indiquer des informations lors d'intervention, telles que : le lieu du sinistre, les moyens engagés, le personnel engagé, etc...

6.3.2 Véhicules

2 véhicules poids lourds dont :	2 ECA
2 véhicules légers dont :	1 ECA et 1 SIS Morget
5 remorques dont :	5 ECA

6.3.2.1 Acquisitions

L'ECA nous a fourni une tablette par véhicule dont il est propriétaire. L'EMC a décidé de mettre une tablette dans le véhicule de première intervention du SIS, à savoir MIKA 05, véhicule officier. Ces tablettes nous indiquent toutes les informations lors d'une intervention, et nous permettent de communiquer avec le CTA, ce qui, à court terme, va supprimer les langages radio lors de déplacement.

6.3.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel avec des mandats pour les entretiens périodiques, effectués par un garage de Denges.

6.3.3 Matériel

6.3.3.1 Entretien

Les contrôles périodiques du matériel sont gérés et effectués par le chef Matériel, avec, à sa demande, l'appui de sapeurs.

6.3.3.2 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS Morget.

6.3.3.3 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.4 OI DISSY

Je tiens à remercier le Lt Daniel Gloor pour le travail accompli. Il a décidé de laisser sa place de chef matériel de l'OI. Le nouveau chef Mat est le Sgt Marc Prior, son remplaçant est le Cpl Raphaël Zbinden.

6.4.1 Locaux

L'OI DISSY dispose de quatre casernes pour le DAP soit : une caserne à Yens (surface 200 m²), une caserne à Lully (surface 90 m²), un local à Villars-sous-Yens (surface 45 m²) et un local à Lussy (surface 90 m²).

6.4.2 Véhicules

4 véhicules légers dont : 1 ECA et 3 SIS Morget
16 remorques dont : 3 ECA et 13 SIS Morget

6.4.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient les véhicules ECA selon les directives de l'ECA. Les véhicules du SIS sont également entretenus par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de Yens.

6.4.2.2 Expertises – Travaux importants

Trois véhicules du SIS ont passé l'expertise et un n'a pas été réparé pour expertise.
MIKA 54, Toyota de 1985, au mois d'octobre
MIKA 73, JEEP de 1996, au mois d'octobre
MIKA 75, Mercedes de 1986, au mois d'octobre
MIKA 74, Mowag de 1980, pas réparé, trop de frais.

6.4.2.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS Morget.

6.4.2.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.5 OI SEMPREMONT

Le chef Matériel de l'OI est le Sgt Johann Tardy.



6.5.1 Locaux

L'OI Sempremont dispose d'une caserne à Apples (surface 250 m²).

6.5.2 Véhicules

2 véhicules légers dont : 1 ECA et 1 SIS Morget
10 remorques dont : 7 SIS Morget et 3 autres (PCi)

6.5.2.1 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.5.2.2 Expertises – Travaux importants

Un véhicule du SIS a passé l'expertise : MIKA 91, Renault de 1994, au mois d'octobre.

6.5.2.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS Morget.

6.5.2.4 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur, selon les directives du fournisseur.

6.6 OI SENOGES-ARENAZ

Le chef Matériel de l'OI est le Plt Jean-Philippe Amaron.

6.6.1 Locaux

L'OI dispose d'une caserne à Aclens (surface 216 m²) et d'une caserne à Colombier (surface 100 m²).

6.6.2 Véhicules

2 véhicule léger dont : 1 ECA et 1 SIS Morget
16 remorques dont : 16 SIS Morget

6.6.2.1 Acquisitions

L'ECA nous met à disposition un véhicule transport de personnes et tracteur de remorque, MIKA 92, Jeep Land Rover de 1987 stationnée à Colombier.

6.6.2.2 Entretien

Le chef Matériel entretient le véhicule ECA selon les directives de l'ECA. Le véhicule du SIS est également entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.6.2.3 Expertises – Travaux importants

Un véhicule du SIS a passé l'expertise : MIKA 57, Toyota de 1998, au mois d'octobre.

6.6.2.4 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS Morget.

6.6.2.5 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur, selon les directives du fournisseur.

6.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

Le chef Matériel de l'OI est le Lt Grégory Imhof.

6.7.1 Locaux

L'OI Vufflens-Chigny dispose d'une caserne à Vufflens-le-Château (surface 135 m²).

6.7.1.1 Modifications – Adaptations

En fin d'année, nous avons rendu le local de Chigny afin de regrouper le matériel dans un seul local, dans le but d'optimiser le premier départ lors d'interventions.

6.7.2 Véhicules

1 véhicule léger dont :	1 SIS Morget
5 remorques dont :	2 ECA et 3 SIS Morget

6.7.2.1 Entretien

Le véhicule du SIS est entretenu par le chef Matériel. Les entretiens périodiques sont effectués par le garage de la région.

6.7.3 Equipement personnel

Chaque sapeur a reçu un sweat au nom et avec le logo du SIS Morget.

6.7.3.1 Entretien

Les tenues feu sont nettoyées par l'arsenal de Morges. Les tenues SP 96 sont à nettoyer par le sapeur selon les directives du fournisseur.

6.8 Parole au chef logistique

Je tire un bilan positif de cette année 2013. Nous avons reçu un véhicule supplémentaire de l'ECA, nous avons bien communiqué avec les chefs matériels et les chefs OI, nous avons pu optimiser les ressources en matériel par OI. Le travail de structuration des OI n'est pas terminé. 2013 a été l'année de la mise en marche par la prise de décision, 2014 sera la mise en œuvre. Ce fut également une année record pour le service des automobiles, suite au changement de loi sur les expertises de véhicules du feu. Nous avons passé d'un contrôle tous les 5 ans à un contrôle tous les 3 ans. Nous avons eu 10 convocations à l'expertise dont 9 entre le 20 septembre et le 20 octobre. Sur les dix véhicules du SIS Morget, un n'a pas pu être expertisé, le MOWAG stationné en caserne de Lully.

J'aimerais dire un grand merci à mes chefs matériel, à leurs remplaçants, à leur équipe et à tous les sapeurs qui ont oeuvré pour l'entretien du matériel du SIS Morget, je vous remercie pour les heures données au détriment de vos loisirs, vos familles... Alors MERCI à vous sapeur et à vos familles.

7. ORGANES D'INTERVENTION

7.1 OI MORGES (*Rapport complet sur notre site internet*)

7.1.1 Structure et classification

L'OI Morges est formé comme suit :

- 1 section DPS de catégorie F (feu intérieur, inondation, désincarcération, pollution et divers), elle intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur l'ensemble du canton sur demande de la CTA.
- 1 section DAP Z relève
- 1 section DAP Z d'appui

7.1.2 Organigramme et encadrement

Chef OI Morges	Plt Samuel Marchina
Responsable matériel	Adj Jean-Michel Wyss
Chef section DPS	Cap Alain Goumaz
Chef section 1 DAP	Plt Olivier Jeanneret
Chef section 2 DAP	Plt Stéphane Fayet

7.1.3 Effectifs

Effectif au 1 ^{er} janvier 13	: 94
Effectif au 31 décembre 13	: 95
Effectif au 1 ^{er} janvier 14	: 96

Répartis de la façon suivante :

Officier supérieur	: 1
Officiers	: 12
Sous-officiers supérieurs	: 3
Sous-officiers	: 17
Sapeurs	: 61
Recrues	: 16

*A noter que 2 sapeurs-pompiers sont incorporés dans un autre SDIS et viennent renforcer le DPS dans les groupes d'intervention en journée.

Nous avons eu 16 démissions durant l'année.

7.1.4 Exercices et mandats

Exercices du DPS :

19 exercices, 6 cours de cadre

Recyclages DPS :

Recyclages désincarcération : 4 exercices, 1 cours de cadre

Recyclages EA 30M : 12 exercices, 2 cours de cadre

Recyclages du samedi matin : 24 recyclages

3 exercices de détail :

1 exercice grande envergure en collaboration avec les DPS de l'OI St-Prex et de l'OI Denges, ainsi que la section 1 du DAP OI Morges

Feu

1 exercice d'intervention

1 exercice (concours)



Exercices DAP section 1 :

Cours de cadres : 13.02.2013 – 26.03.2013 – 14.05.2012 – 26.08.2013 – 24.09.2013 – 28.10.2013

Nous avons été mandatés pour les manifestations suivantes : Concours de la FVSP, Fête nationale, Passeport-Vacances.

7.1.5 Interventions et faits marquants

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2013, les groupes du DPS de l'OI Morges sont intervenus à 255 reprises, réparties comme suit :

Inondations	18%
Sauvetages	9%
Interventions diverses	11%
Pollutions	5%
Désincarcérations	2%
Alarmes automatiques	30%
Feux	25%

41% de ces alarmes ont eu lieu le jour, 23% la nuit et 36% durant le week-end.

7.1.6 Représentations

Aux manifestations suivantes :

- Aux journées techniques des instructeurs et du DPS
- A l'assemblée générale de l'Amicale des sapeurs-pompiers de Morges
- Aux journées des délégués DPS et instructeurs de la FVSP
- Aux assemblées générales de la FSSP, FVSP
- A la journée du souvenir organisé par le SSI Lausanne
- A la Sainte Barbe, à Pont St-Martin en Italie

7.1.7 Parole au chef OI (Plt Samuel Marchina)

L'année 2013 fut particulière, puisqu'il y a eu une nette diminution des interventions. En effet, le taux n'a jamais été aussi bas depuis les dix années que je recense le nombre d'interventions annuellement (2003). C'est une véritable satisfaction d'avoir, notamment, moins d'accident sur les routes (seulement 2% des interventions annuelles), et peu d'inondations dues à des événements naturels. La seule constante réside sur les interventions pour des alarmes automatiques (76 contre 81 l'année passée), ce qui représente 30% des interventions globales. Cependant, nous n'avons pas assez de recul pour prétendre à une baisse constante des interventions sur les prochaines années. Cela représente 15% d'interventions de moins sur la moyenne des 10 dernières années. C'est pourquoi, il ne faut pas réduire l'effort que nous fournissons pour nous instruire, nous recycler, et motiver nos sapeurs-pompiers.

Les sections DAP : l'avenir de l'OI Morges.

Le but principal, pour l'année qui arrive, est de redynamiser les sections DAP de l'OI Morges. C'est le constat que j'ai pu faire suite aux visites effectuées durant les exercices des sections 1 et 2 et des entretiens que j'ai eu avec des sapeurs.

L'introduction de l'école de relève DPS en 2014 permet, d'une part, de donner aux futurs intervenants une formation des plus spécifiques aux besoins des DPS et d'autre part



d'amorcer une uniformisation des deux sections (relève et appui) de l'OI Morges. Le changement, prévu au 1^{er} janvier, prendra quelques années, mais le but final est d'avoir non plus 2 sections, mais 1 section avec 2 groupes dont l'effectif et le programme de formation soient identiques. Je remercie les efforts fournis par les officiers morgiens pour la bonne marche de notre OI et qui ont déjà, pour la plupart, des responsabilités élevées au sein du SIS Morget.

Je remercie également toutes les personnes qui contribuent de près ou de loin à la cause des sapeurs-pompiers.

7.2 OI SAINT-PREX

7.2.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient sur les communes de Buchillon, Etoy et Saint-Prex et d'une section DAP Z relève, d'appui.

7.2.2 Organigramme et encadrement

L'OI Saint-Prex est commandé par le Cap Alexandre Groeneweg, le DPS par le Plt Cédric Beutler, le DAP par le Cap Alain Egger, l'administration par le Plt Jean-Marc Merinat, l'instruction par le Lt Philippe Dupertuis, le matériel par les Lts Joël Tardy et Christian André et les PARI par le Lt Sacha Meier.

Le Lt Blaise Van Poucque est responsable de l'informatique.

7.2.3 Effectifs

Au premier janvier 2013, nous comptons 24 sapeurs-pompiers au DPS, dont 2 femmes et 15 au DAP, dont 3 femmes, soit un total de 39 sapeurs-pompiers.

7.2.4 Exercices et mandats

Selon les directives du Lt Philippe Dupertuis et des officiers, les membres du DPS ont effectué 13 exercices pour un total de 39 heures ; les membres du DAP ont effectué 4 exercices pour un total de 12 heures ; les cadres ont fait 3 exercices de cadres pour un total de 9 heures et les officiers ont fait 3 exercices de formation pour un total de 6 heures. Notre OI a été mandaté à 5 reprises sur les 3 communes.

La totalité des heures pour les exercices DAP et DPS avec les séances officiers : 911 heures.

7.2.5 Interventions et faits marquants

51 interventions, dont 10 feux, 18 alarmes automatiques, 6 sauvetages, 10 inondations. Moins d'eau qu'en 2012 : 2 pollutions et 5 divers.

7.2.6 Représentations

L'OI Saint-Prex a participé aux manifestations suivantes :

Tir inter sociétés de Saint-Prex, téléthon, concours de la FVSP où nous avons obtenu une 4^{ème} place dans le groupe catégorie MP groupe A. Nous avons également participé au Gymkhana.

7.2.7 Parole au chef OI (Cap Alexandre Groeneweg)

Merci à tous les sapeurs-pompiers pour la bonne humeur et l'ambiance qui règnent au sein de notre OI Saint-Prex et merci à vous, officiers, de votre dévouement mis au service de la communauté et de notre OI durant toute l'année. Merci aussi à vous, sportifs ! Vos performances nous ont rendus fiers d'être pompiers. Merci finalement à nos familles qui



nous soutiennent.

7.3 OI DENGES

7.3.1 Structure et classification

L'OI est formé d'une section DPS de catégorie B qui intervient seule pour les sinistres relevant de sa catégorie ou en commun avec le DPS – F de l'OI Morges pour les cas plus conséquents.

Une section DAP Z complète l'effectif de l'OI Denges. Ce DAP est mobilisé lorsqu'il faut des bras supplémentaires pour mener à bien une mission/intervention.

La zone d'intervention de l'OI Denges est composée des territoires des communes de Denges, Echandens et Lonay.

7.3.2 Organigramme et encadrement

L'OI Denges est organisé comme suit :

Chef OI :	Plt Luc Giezendanner
Chef DPS :	Cap Alain Kleiner – Démissionnaire au 31.12.2013
Chef DAP :	Plt Luc Giezendanner
Chef Matériel :	Lt Laurent Tardy
ARI :	Plt Patrizio Rota
Manifestations :	Cpl Sébastien Reymond

7.3.3 Effectifs

Au premier janvier 2013, nous comptons 23 sapeurs-pompiers au DPS, dont 3 femmes et 7 au DAP, dont 2 femmes, soit un total de 30 sapeurs-pompiers.

Nous avons eu durant l'année 8 démissions suite à des déménagements, des changements au niveau familial ou professionnel.

7.3.4 Exercices et mandats

Durant l'année 2013, il y a eu 5 exercices de compagnie (DPS + DAP) et 2 exercices de DPS seul, tous précédés de cours de cadres pour les préparer. Divers objectifs locaux ont été pris pour cibles afin d'entraîner nos intervenants à travailler dans divers endroits de notre territoire.

Divers mandats ont été effectués en 2013, principalement pour des manifestations locales. Les plus marquantes sont :

- le 1^{er} Août, où nous avons assuré la sécurité des places de fêtes sur les 3 communes de Denges, Echandens et Lonay (sécurisation des feux patriotiques, surveillance des engins pyrotechniques lancés par les privés, etc.) tout en restant opérationnels en cas d'intervention.

7.3.5 Interventions et faits marquants

2013 a été une année plutôt calme sur le plan des interventions avec un total de 27 réparties comme suit : 8 alarmes automatiques, 6 feux, 6 sauvetages, 3 inondations, 2 pollutions, 2 divers.

Seul le mois de septembre a été un peu chargé avec un total de 7 alarmes sans aucun lien entre elles, si ce n'est la loi des séries.

L'intervention la plus cocasse a été celle où nous avons été mobilisés pour le sauvetage d'un faucon crécerelle coincé entre 2 cloisons dans un bâtiment industriel. Sans aucun



moyen d'accès au volatile, nous avons finalement dû démonter la paroi extérieure du hangar pour libérer l'oiseau, qui s'est envolé sans demander son reste. Après avoir remonté la paroi du hangar, nous sommes rentrés en caserne. Tout est bien qui finit bien.

Un autre fait marquant de 2013 a été l'inauguration de notre nouvelle tonne-pompe, entrée en service à la toute fin 2012. C'est par un samedi ensoleillé du mois de juin que cette inauguration a eu lieu au cœur des festivités de la fête du village de Lonay.

7.3.6 Représentations

La seule représentation officielle de l'OI Denges de 2013 a été l'envoi de 2 délégués au souper des autorités communales de Lonay. Délégués qui ont rejoint d'autres sapeurs invités pour d'autres organisations.

7.3.7 Parole au chef OI (Plt Luc Giezendanner)

Je me suis déjà beaucoup exprimé dans les paragraphes ci-dessus. Mais je tiens, une fois encore, à remercier toutes les femmes et tous les hommes de l'OI Denges de leur engagement et de leur disponibilité tout au long de l'année. Sans eux nous n'aurions pas pu assumer les nombreuses interventions qui nous ont mobilisés, de jour comme de nuit, la semaine ou le week-end. MERCI À TOUS.

Un grand merci à nos collègues des OI voisins et de Lausanne pour les différents coups de mains donnés durant l'année.

7.4 OI DISSY

7.4.1 Structure et classification

L'OI DISSY est composé d'une section DAP Y. La zone d'intervention de l'OI s'étend sur les territoires des communes de Yens, Villars s/Yens, Denens, Lussy et Lully.

7.4.2 Organigramme et encadrement

L'OI DISSY est organisé comme suit :

Chef OI :	Plt Eric Meyer
Chef OI remplaçants :	Cap Marc Genton Plt Patrick Hofmann
Chef Matériel :	Sgt Marc Prior
Chef Matériel adjoint:	Cpl Raphaël Zbinden
Officiers:	Cap Roland Grossen Lt Daniel Gloor Lt Raphaël Coucet

7.4.3 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2013, l'OI était composé de 58 sapeurs-pompiers dont 3 femmes et une personne en congé. Nous avons reçu 19 démissions en cours ou fin d'année ce qui ramène l'effectif à 39 sapeurs-pompiers au 1^{er} janvier 2014.

7.4.4 Exercices et mandats

Cette année, nous avons eu 4 exercices DAP, chacun précédé d'un cours de cadres. Nous avons également effectué 2 exercices techniques sur le thème de la motopompe.

7.4.5 Interventions et faits marquants

En 2013, nous avons été mobilisés à 18 reprises : 12 fois pour des inondations, dont la



plus importante fût dans le bâtiment de la société Everial SA à Lully, 3 fois pour des feux et 3 fois pour des alarmes automatiques.

7.4.6 Représentations

Une représentation lors de la soirée des nouveaux habitants à Lussy.

7.4.7 Parole au chef ad interim de l'OI (Plt Eric Meyer)

Notre DAP a subi passablement de mouvances avec le regroupement SISVY – BLACON puis avec la mise en place de la structure du Morget. Il a fallu que chaque personne s'adapte et retrouve sa place dans cette nouvelle structure.

Aujourd'hui, la plus grosse difficulté est d'avoir suffisamment de sapeurs pour former un groupe « intervention de jour ».

Actuellement, une jeune relève se profile, ce qui est fort encourageant. Il faudra que l'on prête une attention particulière pour les former, les encourager. Il faut tout faire que ces jeunes gardent leur motivation.

Préparons également la relève au niveau de la hiérarchie pour se prémunir d'une pénurie de cadres dans les années 2015 et suivantes.

Je profite de remercier tout un chacun pour le travail accompli et pour son engagement au cours de cette année écoulée.

7.5 OI SEMPREMONT

7.5.1 Structure et classification

L'OI de Sempremont est un DAP « Y » qui intervient sur communes : Apples, Bussy-Chardonney, Cottens, Clarmont, Pampigny, Reverolle, Sévery et Vaux-sur-Morges.

7.5.2 Organigramme et encadrement

Chef OI Sempremont : Le Cap Decollogny Jean-Luc

Remplaçant du chef OI : Le Plt Marc-André Baumberger

Chef du matériel : Le Cpl Johann Tardy

Fourrier : Norbert Pittet.

Pour épauler notre équipe nous avons 5 officiers :

Baumgartner Patrice, Brera Maurice, Dumauthioz Nicolas, Tardy Sébastien et Zbinden Cédric.

7.5.3 Effectifs

Nous étions 48 sapeurs (dont 2 femmes et 19 cadres) en début d'année. Nous avons reçu 4 démissions dans le courant de l'année (1 déménagement et 3 en manque de motivation).

7.5.4 Exercices et mandats

Comme l'an dernier, les 4 exercices ont été organisés à tour de rôle par des officiers accompagnés d'un sous-officier. Quant à moi je me suis occupé de l'organisation des 3 cours de cadres.

Concernant les mandats que nous avons eu à honorer cette année, le calme plat, à part le service des BH de 2 villages, nous n'avons rien de spécial à signaler.



7.5.5 Interventions et faits marquants

Nous ne sommes intervenus qu'à 10 reprises, soit 1 feu de cheminée, 2 feux d'habitation, 2 feux extérieurs, 3 inondations, 1 aide au portage et 1 alarme automatique.

Un fait marquant : alarmé pour une aide au portage, une nuit de samedi à dimanche à 2h du matin, je suis arrivé au local et j'ai attendu 10 minutes avant qu'un autre sapeur ne vienne. Sur un groupe composé de 3 officiers, 2 sous-officiers et de 7 sapeurs, seules deux personnes étaient là ! Partis à deux sur place, nous avons constaté que le patient avait fait une attaque. Fâché par le manque de motivation de mes gars j'ai fait une petite enquête et il s'est avéré que tout le monde avait de bonnes excuses. Moralité nous avons augmenté le nombre de personnes par groupe.

7.5.6 Parole au chef OI (Cap Jean-Luc Decollogny)

Je tiens à remercier tout particulièrement tout mon OI pour son dévouement, sa bonne humeur et son aide dans nos diverses missions, sans oublier aussi mes supérieurs pour leurs coups de main et leurs réponses à mes diverses requêtes.

Cette année 2013 a été très calme pour OI Sempremont, ce qui n'est pas pour me déplaire, bien au contraire.

Mon souhait pour les prochaines années est de trouver une jeune équipe motivée pour gentiment penser à renforcer notre équipe de cadre, qui commence à vieillir.

7.6 OI SENOGES-ARENAZ

7.6.1 Structure et classification

Le DAP Senoges-Arenaz regroupe les villages d'Aclens, Bremblens, Colombier (commune Echichens), Romanel Saint-Saphorin (Commune d'Echichens) et Vullierens, et celui-ci est classé en catégorie « Y ».

Le Chef de cet OI est le Cap Olivier Henny et ses remplaçants sont les Plt Jean-Philippe Amaron et Norbert Wuthrich. Deux locaux donnent le point de départ de ce DAP, soit Colombier et Aclens.

7.6.2 Organigramme et encadrement

Chef OI	Cap	Henny Olivier
Remplaçant Arenaz	Plt	Wüthrich Norbert
Remplaçant Senoges	Plt	Amaron Jean-Philippe
Responsables matériel	Plt	Amaron Jean-Philippe
	Lt	Duruz Philippe
	Lt	Chessex Cédric
Fourrier	Cpl	Rufer Pascal
Remplaçant matériel	Cap	Henny Olivier
Responsable formation	App	Delarageaz Louis-Henri

7.6.3 Effectifs

47 personnes le 1^{er} janvier 2013. Nous avons eu 5 démissions durant l'année. Deux recrues ont fini leur formation et intégreront l'effectif début 2014. Le manque de personnel est flagrant dans certains villages, le secteur Senoges étant celui où il y a le plus de sapeurs.

Cinq recrues sont prévues pour 2014.

Répartition des sapeurs par communes au 31 décembre 2013 :

16 à Colombier, 4 à Vullierens, 3 à St-Saphorin, 6 à Aclens, 6 à Romanel, 4 à Bremblens et 5 hors



communes dont 2 à Echichens.

7.6.4 Exercices et mandats

Plusieurs exercices ont été organisés sur différents sites, soit :

- Bremblens, Rovero peinture, feu dépôt, déploiement du dispositif
- Aclens, théorie sanitaire (avec l'aide d'un ambulancier), échelle et motopompe
- Colombier, théorie langage radio et feu avec déploiement au Moulin de Clarmont
- Saint-Saphorin, repérage de nouveaux immeubles, rte Cantonale, et thème sur les ascenseurs.

Un cours de formation sur le sauvetage dans les ascenseurs a été organisé avec tous les cadres, chez Schindler.

7.6.5 Interventions et faits marquants

En 2013, nous sommes intervenus à 22 reprises. Ces interventions sont réparties comme suit :

Alarmes automatiques	9
Feux d'habitation	2
Feu de cheminée	1
Inondations	5
Fumée suspecte (pot échappement)	1
Désincarcération ascenseur	1
Feu tracteur	1
Divers	2

Cantonale FVJC à Colombier

Bonne collaboration avec l'ensemble du Morget ce qui a permis aux sapeurs et aux cadres de mieux se connaître.

Galliker Aclens

Alertés pour une x^{ème} alarme automatique, qui cette fois s'est avérée réelle. Une conduite d'alimentation en eau s'était rompue dans les faux plafonds. Le bal des aspirateurs a duré un bon moment.

Coop Aclens

Test des capteurs dans l'entrée principale grâce à des fumigènes posés au sol sans avertir la centrale... Merci pour le déplacement.

7.6.6 Représentations

RAS.

7.6.7 Parole au chef OI (Cap Olivier Henny)

L'année 2013 a été marquée pour nous par la Cantonale FVJC sur notre secteur de Colombier. Celle-ci nous a permis de renforcer nos liens et la collaboration avec l'ensemble du Morget. Le standard de sécurité a été tenu sur le reste de notre secteur malgré le manque d'effectif dû à la manifestation. Je remercie tous mes cadres et sapeurs pour leur engagement.

Notre souhait de longue date a été exaucé par l'arrivée de notre premier véhicule



à la caserne de Colombier. Merci à l'ECA et au Morget pour son attribution.

La formation a pu être renforcée grâce à l'appui de diverses personnes venant d'autres OI, ce qui est vraiment très agréable.

Le seul bémol est toujours la communication entre notre DAP et l'EMD-EMR, ce qui devrait être résolu avec les deux séances agendées pour 2014.

Notre souhait, à mes cadres et à moi-même, serait d'intégrer l'ensemble de la commune d'Echichens à notre DAP. Pour nous cela renforcerait l'identité de la nouvelle commune d'Echichens et permettrait aux rares pompiers d'Echichens (3) et Monnaz (4) d'intervenir au sein d'un DAP Y, ce qui susciterait certainement de nouvelles vocations dans ces villages.

7.7 OI VUFFLENS-CHIGNY

7.7.1 Structure et classification

L'OI VUCHI est composé d'une section DAP Y intervenant sur les communes de Chigny et de Vufflens-le-Château.

7.7.2 Organigramme et encadrement

Notre OI s'organise comme suit :

Chef OI :	Plt Nicolas Desarzens
Chef matériel :	Lt Grégory Imhof
2 officiers :	Lt Frédéric de-Luze, Lt. Bastien Jaquinet
4 sous-officiers	Sgt Olivier Vuffray, Cpl Stéphane Bauchière, Cpl. Jean-Charles Bensadoun, Cpl Cédric Blaser

7.7.3 Effectifs

Nous pouvons compter sur le travail de 29 sapeurs qualifiés dont 1 femme. Nous avons reçu 6 démissions en cours ou en fin d'année.

7.7.4 Exercices et mandats

Cette année, nous avons eu 4 exercices DAP, chacun précédé d'un cours de cadre. Pour l'un de nos exercices, nous avons bénéficié du soutien théorique et logistique de l'OI Morges qui est venu avec 3 personnes DPS et le TP 3000. Certains d'entre nous ont participé à un cours de formation ascenseurs, donné par la maison Schindler.

Dans les mandats divers, nous avons été sollicités en matière de stationnement et de sécurisation routière à 4 reprises :

- 150 ans du chœur d'hommes La Concorde
- Marché artisanal
- 20 ans du collège
- Assemblée de la fédération vaudoise des vignerons

7.7.5 Interventions et faits marquants

En 2013, nous avons été mobilisés à 5 reprises :

- 1 feu d'appartement
- 1 aide au portage

- 3 inondations

Nous avons, en fin d'année, regroupé nos 2 locaux en un seul point stratégique. Cela nous a permis une restructuration de la logistique et du matériel afin de privilégier l'opérationnel.

7.7.6 Représentations

4 personnes ont pris part à des piquets et des cours de recyclage avec des groupes du DPS OI Morges. Le Plt Nicolas Desarzens est engagé comme cadre à l'Ecole de Formation (EFO).

7.7.7 Parole au chef OI (Nicolas Desarzens)

Après 2012 qui fut une première année de transition avec une nouvelle organisation pour nous tous, 2013 fut pour moi une première année à la tête d'un OI.

J'ai pu effectuer avec succès les différentes tâches demandées à notre OI avec le soutien et le dévouement d'une section toujours motivée et enthousiaste.

Pour moi, la collaboration avec les différentes personnes de l'EMD et de l'OI Morges a été très bénéfique sur tous les points. Un grand merci à eux pour leur disponibilité et le soutien apporté.

Je tiens encore à remercier tous les sapeurs de l'OI Chigny-Vufflens, Vufflens-Chigny, Chiffens, Vuchy, Chigny-le-Château... peu importe la dénomination, pour leur engagement et leur disponibilité. C'est grâce à eux que règne un esprit de camaraderie et de convivialité au sein de notre section.

8. FORMATION (Cap Yves-Marc André) (*Rapport complet sur notre site internet*)

8.1 Préambule

Savoir déléguer, cela peut paraître banal à ce jour mais combien difficile à expérimenter pour nous tous. Derrière ces 2 mots, nous retrouvons une autre liste de mots qui y sont étroitement liés : délégation, confiance, relation, information, soutien, transparence, assurance, connaissance, direction, évaluation.

Eh bien oui, la liste est longue et le chemin pour y parvenir sinueux. Du côté de la formation, nous avons la chance de pouvoir expérimenter partiellement cette orientation. Je peux m'appuyer en partie sur des personnes de confiance qui s'investissent sans arrière-pensée. Je leur en suis extrêmement reconnaissant.

Mais comme dans toute entité, nous avons aussi l'autre extrême ! Les personnes qui cloisonnent, qui verrouillent, qui freinent, qui critiquent... peut être sans vraiment s'en rendre compte.

Mes encouragements pour ces gens sont les suivants : expérimentons ensemble la confiance, l'esprit d'équipe, le plaisir de faire avancer nos intervenants pour le bien de nos missions sans préjugé de grade, de place, de responsabilité et je suis certain que tous, nous trouverons notre place, nos marques et surtout du plaisir et la volonté de continuer à **Sécuriser, Sauver, Tenir, Protéger et Combattre**.

8.2 Thème cantonal 2013

La Commission cantonale de la formation et l'ECA nous ont fixé le thème suivant : les installations techniques.

Nous avons particulièrement travaillé le secteur des ascenseurs en 2013. Il faut savoir que les interventions sur les ascenseurs ne sont pas réservées au DPS, mais aussi à nos DAP. De plus, nous faisons face à une augmentation des installations dans les secteurs ruraux du SIS.

Ces installations sont particulièrement dangereuses en cas de mauvaises manipulations. Il nous est paru important de mettre un axe particulier sur les machineries et spécificités techniques et mesures d'urgence à prendre. Grâce à plusieurs contacts et entretiens, nous avons pu mettre sur pieds des exercices spécifiques pour nos cadres et nos sapeurs en collaboration avec 2 fournisseurs d'installation, les entreprises Schindler et AS Ascenseur. Je tiens à remercier ces 2 sociétés pour leur aide et leur disponibilité. Nous avons pu compter sur 2 personnes de qualité pour nous aider cette année sur ce thème. Je profite pour remercier le Lt Blaise Van Poucque OI St-Prex (As Ascenseur) et Pascal Jotterand (Schindler) ainsi que ses collègues qui, par leur savoir et capacité technique, ont su nous sensibiliser au sauvetage sur ascenseur.

Plusieurs exercices ont pu être organisés dans les locaux de formation de l'entreprise Schindler à Bussigny. De plus, plusieurs OI ont organisé des exercices sur des installations locales.

Un exercice spécial « escalier roulant » a été organisé au Centre commercial du Pont Neuf avec les officiers du DPS type F pour leur permettre de connaître les bases de cette mécanique en cas d'intervention de type désincarcération.

Au vu de l'avancement de la technologie dans ce secteur, nos missions seront de plus en plus pointues. Nous devons continuer à maintenir nos connaissances afin de permettre la réalisation de nos missions sans risque pour nos intervenants et les personnes à secourir.

8.3 Sécurité en général

Pour 2013, nous pouvons être heureux car nous ne déplorons pas de gros accidents dans nos

rangs. MERCI À TOUS ! Nous devons continuer dans ce sens pour 2014 afin de respecter la première mission du sapeur-pompier : **SÉCURISER**

Voici quelques améliorations prévues pour 2014 :

- attention de porter des bottes dites de sécurité qui correspondent au standard ECA ;
- sécurisation des lieux d'exercices et d'interventions à améliorer par un balisage plus soutenu;
- trop d'oublis sur le port des gants;
- ne pas oublier d'éclairer les sites d'exercices de nuit afin de permettre un bon déroulement en toute sécurité.



Nous comptons sur votre sérieux pour prévenir tout accident qui pourrait mettre en péril la réalisation de nos missions de sapeurs-pompiers. Car un accident dans une intervention a pour conséquence la gestion de 2 interventions simultanées.

8.4 Commissions de formations diverses

Plusieurs commissions sont maintenant formées et actives, soit : commission chauffeurs, commission formation et commission JSP. Elles se rencontrent quelques fois dans l'année afin de partager les tâches et d'optimiser les compétences de chacun.

Les objectifs de ces commissions sont divers, entre le suivi des exercices et visites, appuis pour les OI, lors d'exercices, contacts avec nos instances cantonales et fédérales, informations sur les nouveautés, analyses des différentes formations en donnant des axes directeurs pour 2014. Elles sont aussi un élément fédérateur entre nos différents OI.

Espérons que pour les années futures, elles prennent de l'ampleur et de l'assurance pour le bien de tous.

8.4.1 Commission Chauffeurs (Sgtm Alexandre Wyss)

L'EMC a délégué la responsabilité de cette commission au Sgtm Alexandre Wyss de l'OI Morges qui a accepté cette tâche. Elle a siégé quelques fois cette année.

Composition de la commission :

- OI Morges : Sgt Alexandre Wyss, formateur C1 ECA (responsable commission)
- OI Saint-Prex : Cap Alain Egger, formateur C1 ECA
- OI Denges : Cap Alain Kleiner, formation ECA prévue

Voici quelques buts de cette commission :

- former les chauffeurs du SIS Morget sur la conduite des gros et petits véhicules;
- suivre et contrôler le bon déroulement des recyclages de conduite dans les différents DPS;
- former sur les différentes machineries des véhicules;
- mettre au point des modules de formation pour permettre la création d'un catalogue de base sur la formation à la conduite de véhicules d'urgence;
- collaborer étroitement avec les chefs DPS, DAP, les chefs des différents OI, la formation.

La première année a été une année d'observation, si je peux m'exprimer ainsi ! Elle a permis quelques échanges d'informations.

L'OI Denges a été peu représenté cette année. En effet, le Cap Alain Kleiner a été très occupé et n'a pas pu se libérer. Il devait aussi suivre la formation de formateur chauffeur. Ce dernier nous a annoncé son arrêt des pompiers en fin d'année.



En 2013, les responsables de l'OI Morges et Saint-Prex ont formé 4 nouveaux chauffeurs C1/118 qui ont réussi leurs examens. Merci à eux pour leur engagement et leur réussite. Ce permis passe par plusieurs soirées de préparation à la théorie, l'examen théorique et environ 17 heures de conduite avec un formateur, avec à la fin un examen pratique avec un expert du SAN.

Les nouveaux chauffeurs C1/118 pour 2013 sont : Appc Micaël Henry, DPS Morges, sap Sandro Bizzaro, DPS Morges, sap Justin Mages, DPS Morges, Cpl Jérôme Ludwin, DPS Saint-Prex.

8.4.2 Commission formation (Cap Yves-Marc André)

La commission s'est réunie plusieurs fois cette année. Elle a débattu des sujets suivants :

- Organisations des exercices
- Appuis possibles
- Thèmes de l'année 2013
- Orientation de la formation
- Visites des exercices
- Projet école formation DPS

Cette commission a été renforcée en 2013 par le Cap Olivier Mages chef DPS et le Lt Cédric Zbinden nouvel instructeur FSSP. Nous avons pu effectuer plusieurs visites d'exercices dans le courant de l'année.

Ces visites nous ont permis de nous faire une idée du niveau de formation. Il est certain que ce niveau n'est pas identique pour tous. Mais nous sommes sur le bon chemin et nous avons souvent trouvé des intervenants motivés et prêt à s'investir.

La voie du succès pour la préparation d'un exercice ou d'une intervention réside dans l'anticipation et la préparation. Cette commission n'est pas fermée, elle peut être renforcée en tout temps. Donc avis aux amateurs.

Commission formation 2013 : Cap Olivier Mages
Cap Yves-Marc André
Lt Pierre-André Jaccard
Lt Philippe Dupertuis
Lt Cédric Zbinden

Secteur ARI : Lt Xavier Reigner

Secteur EFO : Cap Marc Genton

8.4.3 Commission JSP (Cap Marc Genton)

Le résultat de la rencontre avec le Comité des JSP de l'Ouest Morgien, qui a eu lieu au mois de décembre 2012, nous a freinés dans notre volonté d'aller de l'avant car il a été nécessaire, dans notre réflexion, de prendre en considération leur position très ferme. Un concept a été préparé cet automne et il a été expliqué et présenté à une délégation du Comité des JSP de l'Ouest Morgien le 26.11.2013. Cette délégation nous a confirmé son non-intérêt à rejoindre l'entité SIS Morget mais de garder son principe de fonctionnement afin de conserver une autonomie et de ne pas se faire happer par "Morges". Le concept pensé pour le SIS sera soumis au CODIR au début de 2014. L'idée est de démarrer une section JSP du SIS Morget au début 2015.

Malgré l'appel lancé lors du rapport 2012, la Commission JSP ne s'est pas étoffée en 2013. Lorsque le CODIR aura validé le concept, il sera indispensable de compléter l'équipe car il y aura de multiple chantiers à démarrer, tels que :

- l'encadrement;
- le programme d'instruction;

- local;
- le matériel personnel;
- l'information et la publicité.

Pour autant que le concept soit validé par le CODIR, les JSP du SIS Morget seront passés de l'idée à la réalité au printemps 2015.

8.5 Instructeurs

2013 a été une belle année pour la formation des instructeurs. En effet, en date du 17 mai 2013 à Couvet, le Lt Cédric Zbinden de l'OI Sempremont a reçu son diplôme d'instructeur fédéral au cours d'une cérémonie pleine d'humour et d'émotion. Je le félicite pour cette réussite qui, j'en suis persuadé, nous sera profitable. Il a pu acquérir, tout au long de cette semaine à l'Ecole suisse, les outils de la formation d'adultes et de la formation d'un sapeur-pompier. Il a déjà œuvré en 2013 dans l'Ecole de formation où il a pu collaborer avec le Lt Pierre-André Jaccard et le Cap Marc Genton. Il est aussi un gros appui pour son OI avec ses différentes compétences.

Je suis aussi heureux de vous annoncer la réussite des phases de sélections pour le Sgt Gaël Zbinden de l'OI Morges, avec comme point d'orgue, la sélection finale au Tessin pendant 2 jours. Lors de ces 2 jours, il a été mis dans des situations de stress, il a dû repousser ses limites en gardant un esprit d'équipe sans faille. Nos instances cantonales lui ont fait confiance puisqu'il va pouvoir poursuivre sa formation lors de l'Ecole suisse dans le courant 2014. Cette réussite est le fruit d'un gros travail de sa part. Je le félicite !

Dans son aventure il a aussi pu compter sur quelques collègues qui lui ont permis d'organiser différents exercices supplémentaires non soldés, avec comme objectif de l'aider dans sa formation personnelle et celles des instructeurs du canton. Merci à vous, les collègues, amis, aspirants instructeurs, formateurs, pour votre soutien à Gaël, sans préjugé ni jalousie. Je compte sur vous pour les années futures, car nous avons plusieurs personnes intéressées par cette formation. Nous allons essayer de mettre à leur disposition les moyens nécessaires afin qu'elles puissent atteindre leurs objectifs.

Plusieurs plans de carrière ont été élaborés afin de permettre cette planification. Elles vont jusqu'en 2019- 2020. Merci d'avance à toutes ces personnes pour l'investissement consenti.

Les personnes suivantes ont participé à la soirée d'information de l'ECA : Cpl Cédric Agier, DPS Morges ; Lt Fabrice Dupuis, DPS Morges ; Cpl Gaël Zbinden, DPS Morges.

2013 est marqué par le départ en fin d'année d'un instructeur du SIS en la personne du Lt. Pierre-André Jaccard.

Il a décidé de tourner la page de sa carrière de sapeur-pompier volontaire. Il continuera à nous alarmer, conseiller, guider dans le cadre de son travail à la centrale d'alarme.

Merci à lui pour ces années de collaboration durant lesquelles nous avons pu bénéficier de ses compétences. Nous lui souhaitons « bon vent » dans la poursuite de ses activités professionnelles et familiales. Un grand coup de "bonnet" à lui !

8.6 Ecole de formation

8.6.1 Parole au chef EFO (Cap Marc Genton)

La 2^{ème} volée de l'EFO version "SIS MORGET" ressemble beaucoup à la 1^{ère} dans le sens où près de 40% des recrues nous ont quittés en cours d'année, et ceci malgré les changements et les améliorations apportées. Nous devons peut-être accepter l'idée que nous vivons actuellement dans une société où les gens "zappent" très facilement et n'ont souvent que peu de persévérance. MERCI et BRAVO aux 24 recrues qui ont terminé leur



formation au mois de novembre avec le passage dans la maison de feu à Gollion.

Je tiens également à adresser un immense MERCI à Pierre-André Jaccard, notre instructeur, qui prend sa retraite de sapeur-pompier à la fin de cette année. Il sera remplacé dans cette fonction par le lieutenant Cédric Zbinden d'Apples qui est également instructeur FSSP.

8.6.2 Structures de l'encadrement

L'encadrement de l'EFO a été assuré cette année par 4 officiers et 7 sous-officiers venant de 5 OI différents. Nous avons eu malheureusement un départ en cours d'année mais cela n'a pas eu d'impact sur le fonctionnement de l'EFO. Je tiens ici à tous les remercier chaleureusement pour leur engagement et leur disponibilité tout au long de l'année.

Nicolas	Desarzens	DISSY
Jérôme	Kaehlin	Morges
Cédric	Agier	Morges
Christophe	Guilbert	Morges
Jérôme	Kaehlin	Morges
Gachet	Alice	St-Prex
Gaël	Zbinden	Morges
Cédric	Zbinden	Sempremont
Thierry	Mamin	St-Prex
Jean-Luc	Paillard	St-Prex
Dominique	Rupp	St-Prex

8.6.3 Effectifs 2013

39 recrues, dont 10 femmes, étaient inscrites au début de l'année. L'effectif a rapidement diminué en raison de déménagements, de formulaires médicaux non remplis ou de FOAD non exécutés avant le cours FB01 de l'ECA. 24 recrues ont terminé la formation au mois de novembre et ont ainsi reçu leur diplôme lors du rapport de promotion au mois de décembre. Afin d'essayer de limiter ces défections, le recrutement pour l'année 2014 s'est fait pour la première fois de manière centralisée. Chaque recrue potentielle a passé un entretien avec 2 officiers pour essayer d'identifier les personnes présentant un risque de départ en cours d'année.

8.6.4 Exercices et thèmes

Lors des soirées d'instruction, les recrues ont abordé les thèmes suivants : échelles, sauvetage personnel, inondation (moyens de pompage), protection, nœuds, engagement TP, mise en service de la BH, utilisation du chariot dévidoir, pénétration par l'échelle et motopompes. Le dernier exercice, qui se déroule sur une demi-journée à Gollion, permet aux recrues de pratiquer les petits moyens d'extinction (formation de la société PRIMUS) et d'avoir le baptême du feu. Cette journée se termine autour d'un bon repas organisé, cette année, par la COREMU.

8.6.5 Quelques chiffres

Recrues : 7 soirées (dont une pour l'équipement et une de théorie) et une demi-journée d'exercice pratique à Gollion pour un total de 440 heures.

Cadres : 16 soirées ainsi qu'une demi-journée pour un total de 287 heures.

Le taux de participation annuel de l'EFO (cadres et recrues confondus) est de 85,3%.

8.7 Appareils Respiratoires Isolants (formation et recyclages)

8.7.1 Introduction (Plt Xavier Reigner)

La version du rapport d'activité pour la partie ARI de cette année 2013 sera faite de manière raccourcie. En effet, les délais demandés ainsi que les tâches requises en fin et début d'année rendent la rédaction d'un rapport plus complet difficilement réalisable. Les chiffres manquent et les délais filent.

L'année 2013 a été marquée par son lot d'exercices et d'interventions. La formation demande une grande part de documentation, d'organisation et de recherche de diverses solutions. Le programme des exercices 2013 a été ponctué de plusieurs thèmes des plus intéressants. Je vous laisse découvrir dans la suite un petit résumé des activités consacrées à la formation des porteurs du SIS Morget.

8.7.2 Organisation

L'année 2013 fait suite à la précédente et l'organisation du secteur ARI n'a pas subi de changement majeur. C'est donc avec une équipe de formateurs et de préposés motivés que les thèmes d'instructions ont pu être abordés.

Composition de l'équipe de formateurs en 2013 : Plt Xavier Reigner – Chef ARI ; Cap Yves-Marc André – Chef de la formation ; Cpl Sébastien Bovet ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Sgt Pascal Germann ; Cpl David Goetschmann ; Sgt Jérôme Kaelin ; Plt Samuel Marchina ; Cpl Stéphane Martin ; Sgt chef Pierre-Yves Mottier ; Sgt chef Dominique Rupp ; Cpl Gaël Zbinden.

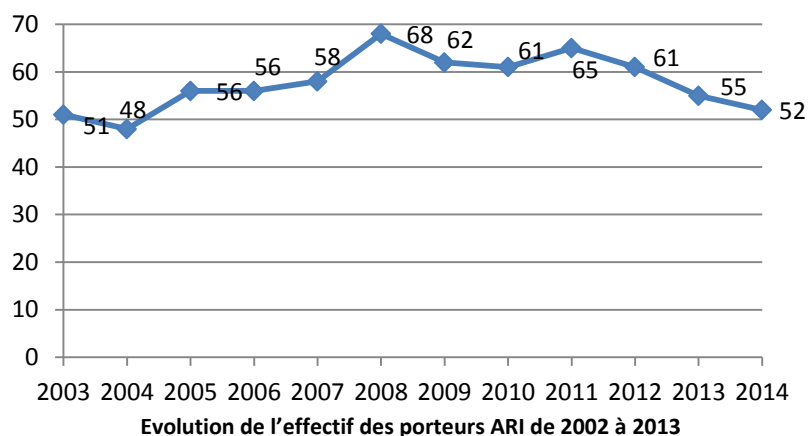
Préposés aux appareils ARI en 2013 : Adj sof Jean-Michel Wyss – Responsable préposés et matériel ARI ; Cap Olivier Mages – Chef DPS ; Lt Jean-Philippe Küffer – Chef logistique ; Cpl Sébastien Bovet ; Sgt Antonio Da Fonseca ; Lt Sacha Meier ; Sgt Yves Mermoud ; Cpl David Pagot ; Plt Patrizio Rota ; Sgt chef Dominique Rupp ; Sap Gaël Zbinden.

L'équipe de préposés est renforcée en 2013 par une nouvelle personne qui se forme comme préposé au matériel ARI : App Benoît Pelet.

8.7.3 Effectifs 2013

De nombreux départs pour cause de déménagement font décroître l'effectif en porteurs formés. Cette chute est partiellement compensée par de nouveaux arrivants déjà formés et de nouveaux futurs porteurs qui seront formés en 2014. A ceci s'ajoutent deux porteurs mis en pause pour des raisons médicales.

La problématique de l'effectif en porteurs est très marquée au niveau des deux DPS de catégorie B que sont les DPS de St-Prex et de Denges. Les effectifs sont à la baisse et les exigences en porteurs sont de plus en plus importantes. Il est par conséquent urgent de former de nouveaux porteurs afin qu'il puissent apprendre au contact de porteurs déjà plus aguerris. A cette fin, il a été décidé par l'EMD d'accélérer exceptionnellement la formation de deux jeunes sapeurs de l'OI Denges. La situation de l'effectif en porteurs du DPS de l'OI St-Prex est également préoccupante par le fait que plusieurs porteurs formés sont incorporés au DAP. Il est ici urgent de trouver une solution à l'incorporation de ces personnes afin qu'elles aient également la possibilité de prendre de l'expérience sur des interventions réelles.



8.7.4 Exercices et activités

Thèmes 2013 :

- Appareils bi-bouteilles et ISC (Infrastructures Souterraines de Circulation)
- Travaux d'extinction (en milieux confinés)
- Equipe RIT (Rapid Intervention Team)

Exercice 1 :

Organisation : Sgt Pascal Germann

Lieu : caserne de Denges

Résumé : Divers rappels sur la communication radio, dangerosité des fumées et suies issues de la combustion, les mises en service d'appareil mono-bouteille et bi-bouteilles. Présentation du nouveau TP1000 et de l'engagement d'appareils dans les sièges intégrant les ARI.

Exercice 2 :

Organisation : Sgt Jérôme Kaelin

Lieu : Avenue des Pâquis à Morges

Résumé : Exercice sous forme d'intervention dans un bâtiment voué à la destruction. Entraînement à la coordination pour la mise en place d'une ventilation offensive, utilisation des rideaux stop fumées et nouveau schéma d'alimentation en eau dans les bâtiments.

Exercice 3 :

Organisation : Sgt Antonio Da Fonseca

Lieu : Elvamac à Denges

Résumé : Présentation de l'équipe RIT (Rapid intervention team) destinée à la sécurité des porteurs en dédiant une équipe de sauveteurs de sauveteurs. Présentation de la nouvelle caméra thermique venant équiper le TP3000. Mise en pratique du concept de l'équipe RIT sous forme de sauvetage d'une équipe de porteurs en difficulté. Connaissance approfondie des ARI en effectuant des manipulations synchronisées entre deux porteurs dans la nuit et la fumée.

Exercice 4 :

Organisation : Plt Xavier Reigner, plusieurs SDIS de l'ouest Lausannois Renens, Prilly, Chamberonne, Sorge, Mèbre.

Lieu : Place du Censuy à Renens



Résumé : Pour un total de presque 200 porteurs de la région de l'ouest Lausannois, cet exercice a permis de partager les frais de mise en place du camion d'entraînement FireDragon de la société Draeger Safety. Le travail d'une équipe de porteurs à l'extinction a pu être entraîné sur cette installation disposant de divers scénarios. Les deux scénarios choisis étant l'extinction d'un début d'incendie d'un canapé dans un salon et l'extinction complet d'un appartement situé en sous-sol avec divers foyers d'incendie.

Exercice 5 :

Organisation : Cpl Gaël Zbinden

Lieu : Caserne de Morges et parking sous-terrain du Pont-Neuf.

Résumé : Cet exercice s'est déroulé en collaboration avec l'équipe du soutien sanitaire opérationnel (SSO). Présentations croisée du concept SSO aux porteurs du SIS Morget et du concept ARI du canton de Vaud et spécifiquement du SIS Morget aux membres du SSO. Engagement des porteurs en extinction et sauvetage dans le parking sous-terrain avec des appareils bi-bouteilles. Puis contrôle de l'état physique de chaque porteur par l'équipe du SSO présente sur place.

Piste ECA de la Grangette :

Organisation : Adj sof Jean-Michel Wyss et Cpl Sébastien Bovet

Lieu : CFECA de la Grangette à Lausanne

Résumé : Test de performance vélo et piste d'entraînement pour tous les porteurs du SIS Morget.

Formation de nouveaux porteurs :

Organisation : Plt Xavier Reigner

Lieu : Caserne de Morges, Parking sous-terrain des Charpentiers, Friderici Special Tolochenaz.

Résumé : Présentation de l'équipe RIT, le travail de l'équipe de porteurs en extinction, la lecture du feu présentée sur une mini-maison, appareils bi-bouteilles, ouverture de portes, les dangers des fumées.

8.7.5 Tests de performance

Grand changement cette année pour les porteurs. En effet, plusieurs données ont permis d'intégrer le traditionnel test 12 minutes (réalisé depuis 2009) comme 2^{ème} test de performance indicateur de la forme physique de nos porteurs.

Ceci a été rendu possible grâce aux recherches menées par le Sgt chef Pierre-Yves Mottier dans le but de proposer des moyens de réaliser de meilleures performances au test vélo imposé par l'ECA. Le but avoué de cette démarche était de réduire le nombre de répétitions et de tests médicaux découlant d'une double non-atteinte de l'objectif fixé pour le test vélo, et par conséquent de réduire la complication engendrée par la gestion des répétitions et des coûts induits par les visites médicales.

Dans ce cadre, nous avons obtenu des informations auprès du Maj Delessert, inspecteur en charge du test performance vélo auprès de l'ECA. Ces informations nous ont permis, après discussions avec nos médecins conseils le Dr Patrick Forel et la Dresse Dalhila I-Ouared, d'utiliser le test 12 minutes et le test de performance vélo de l'ECA comme deux indicateurs de la forme actuelle de nos porteurs. Les deux tests sont réalisés annuellement et se trouvent dans le programme normal des exercices de chaque porteur. La conséquence de cette possibilité est la simplification de la procédure n'entraînant qu'un nombre de test complémentaire réduit. En 2013, les visites médicales

supplémentaires engendrées par ces tests de performance non-atteints ont permis de déceler un problème d'ordre médical chez un porteur.

8.7.6 Formations suivies

En complément aux recyclages déjà présentés, diverses formations ont été suivies dans le courant de l'année 2013 :

- Formation de formateur cantonal ARI (PR14)
- Formation de base de porteurs d'appareils respiratoires (PR11)
- Formation de perfectionnement de porteurs d'appareils respiratoires (PR12)
- Formation de surveillant de porteurs d'appareils respiratoires (PR13)
- Formation de préposés aux appareils respiratoires (PR15)
- Formation FSSP Equipe de sécurité RIT à Büren an der Aare
- Formation FSSP Engagement de la Protection Respiratoire Module 2 à Büren an der Aare

8.7.7 Rétablissements

Le temps consacré au matériel ARI représente 393.5 heures dont 192.25 uniquement pour l'Adj sof Jean-Michel Wyss.

8.7.8 Autres activités

Deux personnes ont participé à la dernière édition du Towerrunning à Bâle : 13^{ème} 5 minutes 47s Sgt Pascal Germann, 33^{ème} 7 minutes 36s Plt Xavier Reigner, Catégorie individuel avec appareil engagé.

8.7.9 Conclusion

L'année 2013 a été une année bien chargée au niveau de la formation ARI. Les exercices et thèmes proposés n'ont pas permis à nos porteurs de s'ennuyer. Le cumul de toutes les compétences vont en croissant. Ceci est rendu nécessaire par l'augmentation des connaissances des conséquences sur la santé des fumées toxiques générées par la combustion d'un incendie. Ceci est combiné à l'augmentation des risques générés par les normes de la construction qui augmente le risque de se retrouver confronté aux phénomènes thermiques liés à l'isolation croissante des bâtiments.

Au terme de 2013, je me réjouis de pouvoir compter sur une équipe de formateurs motivés qui ont pris à cœur de proposer des thèmes des plus adaptés à la réalité de l'intervention. Merci à eux pour leur enthousiasme et leur degré de préparation de plus en plus élevé. Il est urgent de trouver des solutions à la répartition des tâches d'entretien du matériel ARI, ceci toujours dans l'optique du départ à la retraite imminent de notre responsable du matériel ARI.

L'année 2014 promet son lot de nouveautés avec notamment la mise en route du centre de formation ECA de la Rama. Les installations prévues permettant l'étude des phénomènes thermiques dans des containers avec feu au bois ainsi qu'une maison avec des foyers de feu au gaz. Cet outil est en cours d'achèvement et son utilisation va pouvoir débuter en 2014.

Je termine par un remerciement à notre hiérarchie EMD, EMC, CODIR qui ont compris l'importance de la formation des porteurs et qui nous permettent de mettre en place une formation adéquate aux missions exigeantes demandées à nos porteurs.

8.8 DAP

5'700... voici le chiffre des heures de formation et cours (sans les interventions) pour la totalité des DAP. Ce chiffre est légèrement en baisse par rapport à 2012 en raison notamment de la

baisse des effectifs. Nous devons retrouver nos manches et continuer à former, encadrer, encourager.

8.8.1 Cours ECA 2013 et exercices

Quelques personnes ont effectué des cours destinés aux futurs cadres. Merci à eux pour leur engagement.

SO01 Sous-officier

Sap	Messaoudi	Abdelilah	DAP	MORGES
-----	-----------	-----------	-----	--------

Cours TA 11

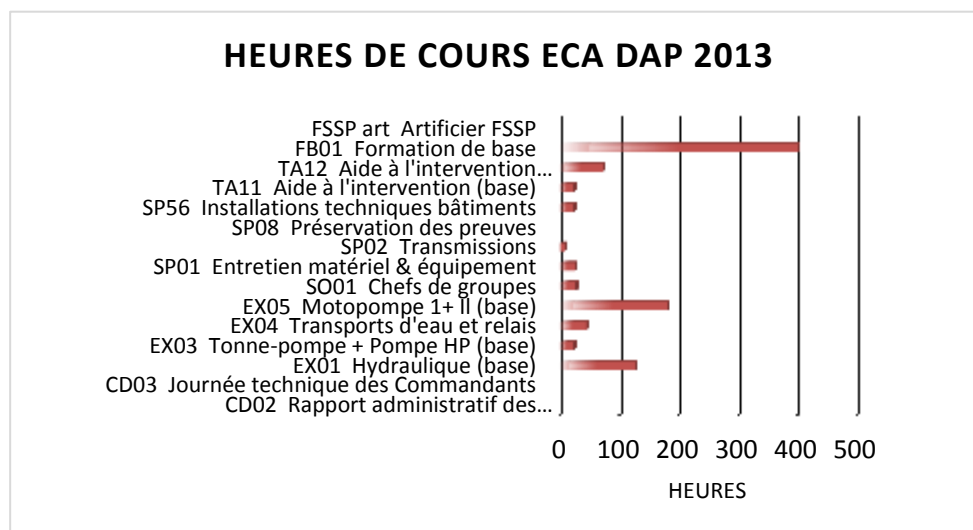
Cpl	Prior	Marc	DAP	DISSY
-----	-------	------	-----	-------

Cours TA 12

Cap	Decollogny	Jean-Luc	DAP	SEMPRE
Lt	Gloor	Daniel	DAP	DISSY
App chef	Delarageaz	Louis-Henri	DAP	SENAR

Cours TA 14

Cap	Henny	Olivier	DAP	SENAR
Plt	Amaron	Jean-Philippe	DAP	SENAR



Nous voyons clairement que le cours de formation de base est proche de la barrière de 400 heures ce qui est de bon augure puisqu'il s'agit de la formation de la relève du SIS.

8.8.2 Cours non ECA

Les cours non ECA sont principalement réservés aux DPS avec des missions spécifiques. Rien n'a été donné pour les DAP.

8.9 DPS

8'400... voici le total des heures de formation et cours (sans les interventions) pour la totalité de nos 3 OI DPS.

Ce chiffre est en baisse par rapport à 2012, mais cela reste un gros investissement pour tous nos intervenants et ça nous permet de rester compétitifs par rapport aux différents enjeux.

8.9.1 Cours ECA 2013

En heures et en pourcentage, les heures d'exercices et cours DPS sont réparties comme suit : DPS B Saint-Prex, 2243, 27% ; DPS B Denges, 1012, 12%, DPS F Morges, 5162, 61%.

Cours TA 11

Cpl	Bovet	Sébastien	DPS Morges
Cpl	Agier	Cédric	DPS Morges
Cpl	Bovet	Didier	DPS Morges
Cpl	Dumauthioz	Eric	DPS Morges
Cpl	Zbinden	Gaël	DPS Morges
Cpl	Pagot	David	DPS St-Prex
Cpl	Michel	Michael	DPS Denges

Cours TA 12

Sgt	Kaelin	Jérôme	DPS Morges
Cpl	Ludwig	Jérôme	DPS St-Prex

Cours TA 13

Lt	Küffer	Jean-Philippe	DPS Morges
Plt	Jeanneret	Olivier	DPS Morges
Lt	Paratore	Fabiano	DPS Morges

SO01 Sous-officier

Cpl	Martin	Stéphane	DPS Morges
-----	--------	----------	------------

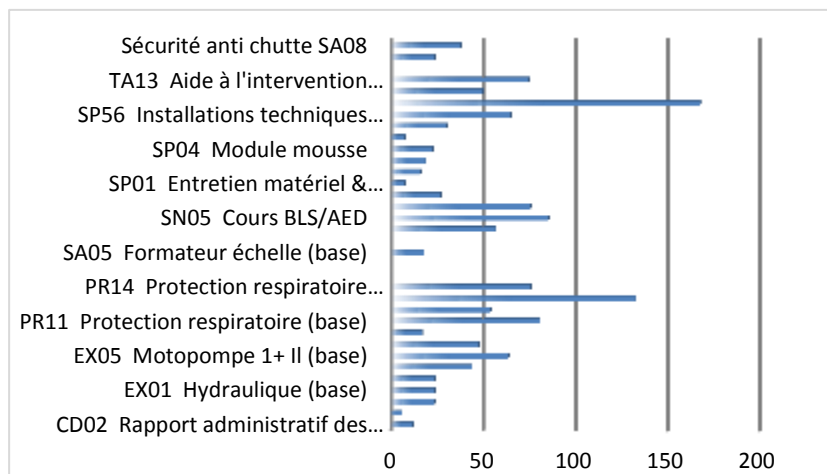
Formateur cantonal ARI PR 14

Cpl	Zbinden	Gaël	DPS Morges
Sgtc	Rupp	Dominique	DPS St-Prex

Ces 2 intervenants font partie de l'équipe de formateur ARI. Ils ont effectué le cours de formateur cantonal ARI. Ce cours est très axé sur les principes de base de la formation d'adultes. Nous nous réjouissons de pouvoir bénéficier des connaissances acquises. Pour 2014 nous avons déjà des personnes intéressées par ce cours, ce qui est réjouissant pour un état-major.

Désincarcération

Lt	Tripod	Jean-Pierre	DPS Morges
Sap	Morand	Yannick	DPS Morges
Sap	Poutot	Julien	DPS Morges



8.9.2 Cours non ECA

Au chapitre des cours non ECA, nous relèverons les cours suivants :

Feux d'artifice :

Lt	Küffer	Jean-Philippe	DPS Morges
Lt	Meier	Sacha	DPS St-Prex
Plt	Giezendanner	Luc	DPS Denges

Sac antichute cours utilisateur :

Plt	Marchina	Samuel	DPS Morges
Appc	Henry	Micaël	DPS Morges

Il faut relever que cette formation est dispensée uniquement aux DPS disposant de matériel antichute, soit pour notre région uniquement le DPS type « F » de l'OI Morges. A ce jour, nous pouvons compter sur un seul formateur dans ce domaine en la personne du Sgt Didier Bovet. Il sera peut-être rejoint en 2014 par 2 intervenants qui ont fait le cours de base. Ces cours nous permettent de maîtriser les techniques d'assurage pour des travaux sur des toitures par exemple.

Engagement de la PR, module 4 (équipe smateurs)

Plt	Reigner	Xavier	DPS Morges
Sgt	Germann	Pascal	DPS Morges

Engagement de la PR, module 2 (phénomènes thermiques)

Sgt	Da Fonseca	Antonio	DPS Morges
Cpl	Goetschmann	David	DPS Morges

Une partie de l'équipe de formation ARI a suivi 2 cours spécifiques PR pour nous permettre d'approfondir nos connaissances et d'ouvrir notre horizon cantonal.

Ces expériences sont une réussite. Elles nous permettent de comparer, performer, recadrer nos principes et points de vue et surtout de mettre en place le sac de secours.

Formations spéciales DPS Type F OI Morges

Echelle Automobile

Ces formations demandent de nombreuses heures d'entraînement au vu de la complexité des moyens et des coûts du matériel.

Au niveau de l'échelle automobile engin de sauvetage et d'extinction, nous pouvons compter sur 4 formateurs cantonaux :

- Cap Jean Cuérel
- Plt Samuel Marchina
- Adj Jean-Michel Wyss
- Sgtm Alexandre Wyss

Le Plt Samuel Marchina a rejoint l'équipe de formation suite à son cours de formateur cantonal échelle.

Ces personnes se partagent la responsabilité de la formation et des recyclages.

Ce véhicule de plus de 16 tonnes est un élément incontournable de nos interventions. Il demande de la part des personnes formées des capacités de conduite, d'analyse et techniques poussées. De par son châssis surbaissé et son essieu directionnel à l'arrière, il



nous permet de nous positionner dans des endroits difficiles d'accès.

Avec le départ du DPS de l'OI Morges du Sgtn Alexandre Wyss nous devons nous pencher sur une relève dans le courant 2014 afin de pérenniser la formation. Le nouveau règlement de base de la FSSP va nous amener quelques petites nouveautés. Gageons que cette équipe saura nous surprendre dans le futur.

Désincarcération

Un terme hors du commun du latin « carcerare » prison. Ce mot définit les différentes actions de libération, de personnes prisonnières d'un objet, d'une voiture, etc.

Dans ce secteur, nous faisons aussi face aux avancées technologiques des constructeurs automobiles qui trouvent plein de moyens techniques afin de protéger les occupants. Ces moyens sont souvent pour nous des obstacles à la bonne marche des opérations.

Ces évolutions technologiques nous demandent de rester « update » si je peux m'exprimer ainsi. Nous ne pouvons pas nous reposer sur nos connaissances du passé mais nous remettre en question et adapter nos techniques. Nous devons aussi préparer et entourer nos intervenants à supporter des situations parfois difficiles.

Dans ce secteur, pour cette année, nous avons pu compter sur une équipe pour compléter la formation cantonale et assurer les recyclages nécessaires, soit le Cap Olivier Mages, le Cap Alain Goumaz et le Sgtc Pierre-Yves Mottier.

Voici quelques mots qui décrivent ce secteur : caller, rassurer, médicaliser, écarter, couper, pousser, sécuriser, perforer, débriefing.

Merci à vous tous pour votre discipline et votre sérieux dans ces interventions.

8.9.3 Projet Ecole de formation DPS

Suite à la création du SIS Morget, et par soucis d'uniformité de formation de nos intervenants DSP, nous avons étudié la possibilité de compléter la formation d'un membre DAP désirant rejoindre un DPS par des exercices types « DPS ». Nous avons certes 3 DPS de différents niveaux, soit 2 DPS B (OI St-Prex et OI Denges) et 1 DPS F (OI Morges):

Ces différenciations sont dues aux différentes missions qui doivent être assurées par ces organes.

Néanmoins, la formation de base est la même. Cette école permettra de lisser la formation et va dans le sens de nos instances cantonales, soit une unité de formation.

Elle permettra aussi de souder les intervenants du futur dans un esprit de régionalisation et d'équipe.

La prochaine entrée en vigueur des actions opérationnelles et du nouveau règlement de la FSSP sont des arguments qui vont dans le sens de cette mise en place.

Merci à nos autorités de nous avoir suivis dans ce projet en nous octroyant les fonds nécessaires à la mise sur pieds de cette école, qui verra le jour en 2014 avec différents thèmes et qui permettra de jauger nos futurs intervenants au travers des différentes situations tout en testant leurs capacités techniques et psychiques. A terme, elle aura une durée de 2 ans. Espérons qu'elle nous permettra de gagner en efficacité dans notre secteur.

8.10 Représentations

Suite aux différentes demandes de représentation de la part de notre commandant, votre serviteur, au vu de l'occupation chargée des membres de l'EMC, a représenté le SIS lors des événements suivants :

- Rapport SDIS Yverdon
- Remise des diplômes d'instructeur à Couvet
- Rapport CRDIS Riviera
- Rapport SDIS Vevey
- Participation à l'assemblée extraordinaire de la FVSP (comme instructeur)
- Visite de la caserne DSI Lausanne avec le CODIR

A mes yeux ces représentations sont importantes, car elles nous permettent de voir ce qui se passe dans les autres SIS et de maintenir les liens d'amitiés avec nos partenaires.

8.11 Conclusion

NOTRE TEMPS LIBRE POUR VOTRE SECURITÉ

En effet, beaucoup de temps est consacré à la formation afin d'assurer la sécurité de la population. Nous ne savons pas ce que deviendra le sapeur-pompier volontaire dans 20 ans mais dans le doute, restons fidèle à notre devise.

Remerciements

A vous les sapeurs, sous-officiers, officiers, politiciens qui êtes engagés dans un des nombreux secteurs de la formation tels que :

l'EFO, la commission chauffeurs, la commission JSP, la désincarcération, la commission formation, la formation de base, l'échelle automobile, l'appui dans les DPS et les DAP, la formation antichute, les chauffeurs, les cours ECA, les ARI, les cours de cadre, le concours de la FVSP, le matériel, les instructeurs et aspirants, l'administratif et les instances politiques... et certainement d'autres que j'oublie...

Un grand **MERCI** à tous pour votre engagement d'autant plus dans ce secteur qui est en perpétuelle évolution, ainsi que pour votre souplesse et votre enthousiasme.

Je suis fier de pouvoir compter sur vos compétences techniques et relationnelles.

Le temps que vous consacrez à notre SIS et pour la cause du SP volontaire vous honore.

Sans votre participation active notre SIS serait sans valeur ajoutée. Vous tenez le futur entre vos mains. Grâce à vous, notre commandant peut voir l'avenir d'un bon œil dans ce secteur.

Je vous encourage à continuer à vous former par divers biais :

- exercices dans le SIS
- cours cantonaux
- cours FSSP
- cours spécifiques

Je suis à disposition de tous pour des formations plus spécialisées. La formation est là pour vous, pour la sécurité de tous.

9. DÉTACHEMENT DE PREMIERS SECOURS (Cap Olivier Mages)

Ce détachement est composé de trois sections DPS. Deux sections DPS B à Denges et Saint-Prex et une section DPS F à Morges. Chacune de ces sections est rattachée à un organe d'intervention. Elles ont les missions suivantes :

- **Section de l'OI Denges, DPS – B** ⇒ (feux extérieurs, inondations et divers)
Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.
- **Section de l'OI Morges, DPS F** ⇒ (feux intérieurs, inondations, désincarcérations, pollutions et divers).
Elle intervient en appui sur la totalité du territoire du SIS et en renfort sur une partie du canton, sur demande de la CTA.
- **Section de l'OI Saint-Prex, DPS – B** ⇒ (feux extérieurs, inondations et divers)
Elle intervient en renfort sur le territoire du SIS sur demande de la CTA.

Chef DPS SIS Morget	Cap Olivier Mages
Chef DPS OI Denges	Cap Alain Kleiner
Chef DPS OI Saint-Prex	Plt Cédric Beutler
Chef DPS OI Morges	Cap Alain Goumaz

9.1 Effectifs

Au 1^{er} janvier 2013 :

DPS OI Denges, 18 ; DPS OI Morges, 43 ; DPS OI Saint-Prex, 24.

Total : 85 sapeurs-pompier pour l'ensemble du DPS du SIS Morget.

A noter que deux sapeurs-pompier incorporés dans un autre SDIS et travaillant sur Morges interviennent avec la section DPS F de l'OI Morges en journée.

9.2 Formations spéciales

En plus des formations courantes, cours de cadres, exercices et recyclages, faisant partie du programme de formation annuel fixé par l'ECA, une formation sur les ascenseurs a été dispensée à l'ensemble des sections du DPS Morget. Ajoutée à cela, une formation désincarcération avec le personnel du SMUR en avril.

Ce genre d'exercice avec nos partenaires de secours nous apporte beaucoup lors des interventions de désincarcération et d'assistance sanitaire.

Plusieurs chauffeurs C1 ont été formés dans les sections DPS de Morges et de Saint-Prex. Un grand merci aux formateurs, Alexandre Wyss et Alain Egger, pour l'excellent travail effectué, preuve en est un 100% de réussite aux examens.

Concernant les exercices inter DPS, deux exercices ont été organisés en 2013, un sur le site de l'imprimerie LG reliure SA Acoprint à Echandens et l'autre sur le domaine de Chanivaz à Buchillon. Un grand merci aux deux propriétaires qui nous ont permis de tester nos sapeurs en intervention dans des conditions très intéressantes.

Un exercice de grande envergure a été organisé sur l'initiative du chef de l'OI Morges, le Plt Samuel Marchina, qui a regroupé l'ensemble des sapeurs de l'OI Morges et un groupe du DPS de l'OI Saint-Prex. Cet exercice s'est déroulé en juin 2013 sur le site du Temple de Morges et avait pour but de présenter le travail des sapeurs-pompier à la population.

Ces trois exercices ont permis aux sapeurs des différentes sections du DPS du SIS Morget de mieux se connaître et de développer la collaboration et l'esprit de camaraderie qui prévaut

dans cette unité.

9.3 Interventions et faits marquants

En 2013, le SIS Morget a effectué 343 interventions dont 333 qui ont nécessité la présence des différentes sections DPS, avec ou sans la collaboration de sapeurs du DAP. Cela représente l'engagement de 2636 personnes pour un total de 3010 heures d'intervention.

Voici la répartition des interventions par OI :

OI Morges	255 interventions	2066 personnes	2253 heures
OI Saint-Prex	51 interventions	425 personnes	582 heures
OI Denges	27 interventions	145 personnes	177 heures

Ces interventions sont réparties de la manière suivante :

Alarmes automatiques	102	31%
Feux	80	24%
Sauvetages, assistance sanitaire	34	10%
Interventions diverses	34	10%
Pollutions	17	5%
Inondations	60	18%
Désincarcérations	6	2%

9.4 Conclusion

2013 a été le but d'une uniformisation de l'instruction des sections DPS du Morget avec ses petits bugs, mais cela n'a pas péjoré la qualité de l'instruction donnée par l'ensemble de nos cadres aux sapeurs de cette unité. Je peux assurer à l'EMC et au CODIR que les sections du DPS du SIS Morget sont prêtes à assurer toutes les missions qui leur seront confiées.

10. DÉTACHEMENTS D'APPUI (Cap Sébastien Tardy)

10.1 Effectifs

Le détachement d'appui du SIS est composé de 8 sections pour un total de 246 sapeurs-pompiers

10.1.1 Sections « Z »

Nous avons 4 sections composées d'un total de 67 sapeurs.

10.1.2 Sections « Y »

Nous avons 4 sections composées de 179 sapeurs.

10.2 Missions des sections

10.2.1 Sections « Z »

Les sections « Z » n'interviennent pas en premiers secours. Elles peuvent être alarmées lors de sinistres importants ou pour des interventions multiples (inondations). Ce sont des sections de consolidation de la base sapeur-pompier, qui permettent de préparer la relève, raison pour laquelle elles sont toutes dans des OI où il y a une section DPS.

10.2.2 Section « Relève » de catégorie Z

Nous avons défini une section de l'OI Morges en tant que « Relève ». Cette dernière compte les futurs candidats au DPS du même OI. Ils ont la possibilité de s'engager pour assumer des gardes avec la section DPS, deux pagers de piquet étant à disposition. Durant cette année, ils ont assuré 90% des piquets proposés.

10.2.3 Sections « Y »

Les sections « Y » interviennent en premiers secours et de façon autonome sur des interventions spécifiques (inondations, aides au portage, sauvetages ascenseur, sauvetages de personnes, d'animaux, etc.) Ils peuvent à tout moment demander l'aide de la section DPS F (OI Morges).

En ce qui concerne les feux extérieurs et intérieurs, la section « Y » est alarmée en même temps pour venir en appui de la section DPS (OI Morges).

10.3 Exercices

Malgré les différentes modifications dues à la mise en place du SIS Morget, les exercices 2013 ont bien fonctionné.

Il n'y a pas eu trop de changements pour les sapeurs, ce sont plutôt les cadres qui ont dû s'adapter aux modifications de procédures pour la préparation des exercices. Les commandes de matériel se faisant par écrit et non plus par oral, certaines personnes ont été un peu chamboulées dans leur organisation.

Nous avons pu organiser un exercice au sein de la maison Schindler, exercice auquel tous les DAP ont pu participer. Celui-ci s'est révélé très intéressant et très apprécié par les nombreux participants.

La réalisation et l'application de l'enseignement reçu sont, quant à elles, plus difficiles à mettre en pratique sur le terrain, vu la multitude de systèmes et de marques d'ascenseurs ainsi que le manque de matériel mis à notre disposition pour effectuer une intervention de ce type.

10.3.1 Collaboration entre sections

La collaboration entre sections n'est pas évidente étant donné qu'il ne nous est pas

possible de faire sortir de son secteur un DPS « B » pour participer à un exercice d'un DAP « Y ». Ceci pourrait être possible en cas de grand sinistre, mais encore selon certaines conditions. Car, il n'est pas possible de dégarnir les organes d'intervention d'un même secteur qui pourrait être en soutien du DPS « F ».

10.3.2 Véhicules

Comme le chef logistique l'a déjà relevé dans son rapport, l'ECA nous a mis à disposition une « Jeep Land Cruiser » que nous avons affectée à l'OI Senoges-Arenaz et je tiens encore à les en remercier.

Malheureusement entre temps, un Movag a subi la dure loi du SAN et au vu des frais à engager pour le garder en circulation, nous lui avons choisi la retraite.

10.4 Interventions

Les sections sont intervenues à 55 reprises, totalisant un total de 531 heures réparties entre 294 intervenants. L'OI Dissy a été alarmé 18 fois, l'OI Sempremont 10 fois, l'OI Senar 22 fois et l'OI VUCHI 5 fois.

On peut constater que nous avons une moyenne de temps par intervenant quasi identique pour les 4 sections, soit 1 heure et 50 minutes.

Au niveau de la répartition par catégories, nous avons, en tête, plus de 40% d'inondations suivies par les alarmes feu pour 27%, les alarmes automatiques pour 24% + 9% de diverses interventions.

10.5 Parole au chef DAP

Il n'est jamais évident de mettre en place des nouvelles procédures et de nouveaux fonctionnements sans trop perturber les habitudes. Je tiens donc à remercier comme il se doit tous les sapeurs-pompiers pour leurs engagements et les efforts qu'ils ont fournis tout au long de cette année 2013.

J'espère retrouver chez chacun cette motivation dans son engagement en tant que pompier volontaire au cours de l'année 2014 ainsi que le soutien nécessaire au bon fonctionnement des sections DAP.

11. CONCLUSION DU COMMANDANT

Nous sommes arrivés à la fin de notre 2ème exercice, année relativement calme au niveau des interventions. En ce qui concerne les exercices, avec presque 2 activités par jours et ceci 7 jours sur 7, on arrive aux limites du volontariat et de l'administratif qui va avec (convocation, locaux, matériels, véhicules).

On doit se rendre à l'évidence, le volontariat, au niveau de l'« opérationnel » (chef DAP, chef DPS) est possible. Par contre, le volontariat au niveau « logistique et matériel », qui comprend plus de 100 personnes à équiper et à « déséquiper », la réservation des véhicules, le contrôle et l'entretien de ces derniers, la gestion du nouveau matériel et j'en passe, n'est absolument pas envisageable.

De même qu'au vu de la gestion des 640 activités annuelles, du contrôle de la formation, des perpétuelles nouveautés, dont un nouveau règlement de base pour 2014, comprenant de nouvelles procédures, etc. il apparaît clairement que le rôle du chef de la formation est devenu beaucoup trop lourd et qu'une solution devra être trouvée pour les années à venir. Il en va de la sécurité de nos intervenants et de la santé de notre chef de la formation.

Concernant la prévention, on constate qu'il y a de plus en plus de demandes de la part de particuliers et de communes. Le poste de chargé de prévention doit donc être analysé afin de déterminer précisément les besoins, le développement éventuel, sous quelles conditions, etc.

Il est évident que nous ne pouvons plus fonctionner « comme avant », comme j'aime le dire. Le SIS Morget est un grand paquebot, il a quitté le port et la côte, maintenant il se prépare à affronter l'océan et ses vents, ses courants contraires et ses vagues, voire ses lames et les déferlantes qui vont avec.

Certes, nous sommes tous des marins aguerris, pour certains avec des années de navigation, ayant affronté des tempêtes comme des moments de calme plat, mais nous sommes conscients qu'affronter les éléments avec un bateau de cette taille-là ne sera pas évident. Il faut anticiper, être en parfaite osmose pour être performant et pouvoir garantir une efficacité d'action dans les meilleures conditions possibles. Cela va engendrer quelques petites adaptations de travail, de fonctionnement. Nous devons comprendre que nous n'avons qu'un gouvernail et plusieurs moteurs pour faire avancer le bateau. Chacun à son rôle, les moteurs de traction, les moteurs d'étrave... Si nous travaillons seul, chacun pour soi, il sera ingouvernable, il ira dans tous les sens et perdra de sa vitesse et de son efficacité, au point de pouvoir en devenir dangereux...

Pour moi, le temps d'apprentissage est terminé. Nous sommes en mer profonde, on ne peut plus tergiverser, on doit aller de l'avant.

Alors merci à chacun d'être à son poste, à l'écoute du Major, afin que nous puissions mener à bon port notre bateau « le Morget ».

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AIEB	Association Intercommunale des Eaux du Boiron
ARI	Appareil Respiratoire Isolant
BH	Borne Hydrante
CAMAC	Centrale des Autorisations en Matière d'Autorisation de Construire
CDT	Commandant
CET	Centrale d'Engagement et de Transmission (117)
CODIR	COmité de DIRection
COREMU	COmmission REjouissance et MUrée
CSU	Centre Sanitaire d'Urgence
CTA	Centrale de Traitement des Alarmes (118)
DAP	Détachement d'APpui
DCH	Défense des Chimiques et des Hydrocarbures
DPS	Détachement de Premier Secours
DSI	Division de Secours et d'Incendie de la ville de Lausanne
ECA	Etablissement Cantonal d'Assurance
ECADIS	Logiciel de gestion des SDIS
EFO	Ecole de FOrmation des sapeurs-pompiers du SIS Morget
EMC	Etat-Major de Commandement
EMD	Etat-Major Décisionnel
EMR	Etat-Major Régional
FSSP	Fédération Suisse des Sapeurs-Pompiers
FVSP	Fédération Vaudoise des Sapeurs-Pompiers
GDM	Gendarmerie vaudoise
LSDIS	Loi sur le Service Défense Incendie et Secours
OI	Organe d'Intervention
PCi	Protection Civile
PRM	Police Région Morges
QM	Quartier-Maître
REGA	Organisme de sauvetage hélicopté
RSDIS	Règlement sur le Service Défense Incendie et Secours
SAMA	Samaritains
SDIS	Service Défense Incendie et Secours
SESA	Service des Eaux, Sols et Assainissement cantonal
SI	Service Industriel d'une commune
SIS	Service Incendie et Secours
SMUR	Service Médicalisé d'Urgence et de Réanimation
TP	Tonne-Pompe
USR	Unité de Secours Régional

Maj	Major
Cap	Capitaine
Plt	Premier-Lieutenant
Lt	Lieutenant
Adj sof	Adjudant sous-officier
Sgtm	Sergent-Major
Four	Fourrier
Sgtc	Sergent-chef

Sgt	Sergent
Cpl	Caporal
Adj	Adjoint
Appc	Appointé-chef
App	Appointé
Sap	Sapeur
Rec	Recrue